

ARALDITE® 2015-1 RESIN

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 16.02.2017
1.3	08.08.2018	400001015909	Date de la première version publiée: 07.04.2016

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**1.1 Identificateur de produit**

Nom commercial : ARALDITE® 2015-1 RESIN

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : Adhésifs

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : Huntsman Advanced Materials (Europe)BVBA
Adresse : Everslaan 45
3078 Everberg
Belgique

Téléphone : +41 61 299 20 41
Téléfax : +41 61 299 20 40

Adresse e-mail de la personne responsable de FDS : Global_Product_EHS_AdMat@huntsman.com

1.4 Numéro d'appel d'urgenceNuméro d'appel d'urgence : Centres Antipoison et de Toxicovigilance:
ANGERS: 02 41 48 21 21
BORDEAUX: 05 56 96 40 80
LILLE: 0 825 812 822
LYON: 04 72 11 69 11
MARSEILLE 04 91 75 25 25
NANCY: 03 83 32 36 36
PARIS: 01 40 05 48 48
RENNES: 02 99 59 22 22
STRASBOURG: 03 88 37 37 37
TOULOUSE: 05 61 77 74 47
EUROPE: +32 35 75 1234
France ORFILA: +33(0)145425959
ASIA: +65 6336-6011
China: +86 20 39377888
+86 532 83889090
India: + 91 22 42 87 5333
Australia: 1800 786 152
New Zealand: 0800 767 437
USA: +1/800/424.9300

ARALDITE® 2015-1 RESIN

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 16.02.2017
1.3	08.08.2018	400001015909	Date de la première version publiée: 07.04.2016

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Irritation cutanée, Catégorie 2	H315: Provoque une irritation cutanée.
Lésions oculaires graves, Catégorie 1	H318: Provoque de graves lésions des yeux.
Sensibilisation cutanée, Catégorie 1	H317: Peut provoquer une allergie cutanée.
Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique, Catégorie 2	H411: Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement : Danger

Mentions de danger : H315 Provoque une irritation cutanée.
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
H318 Provoque de graves lésions des yeux.
H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence : **Prévention:**
P261 Éviter de respirer les brouillards ou les vapeurs.
P264 Se laver la peau soigneusement après manipulation.
P273 Éviter le rejet dans l'environnement.
P280 Porter des gants de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.

Intervention:

P305 + P351 + P338 + P310 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.
P391 Recueillir le produit répandu.

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette:

2,2'-[(1-méthyléthylidène)bis(4,1-phénylèneoxyméthylène)]bisoxirane

ARALDITE® 2015-1 RESIN

Version 1.3 Date de révision: 08.08.2018 Numéro de la FDS: 400001015909 Date de dernière parution: 16.02.2017
Date de la première version publiée: 07.04.2016

Formaldehyde, oligomeric reaction products with 1-chloro-2,3-epoxypropane and phenol

1,4-Bis(2,3-epoxypropoxy)butane

bisphenol A - epoxy resins, number average MW >700 - <1100

2-Propenoic acid, reaction products with dipentaerythritol

2.3 Autres dangers

Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

Composants dangereux

Nom Chimique	No.-CAS No.-CE No.-Index Numéro d'enregistrement	Classification	Concentration (% w/w)
2,2'-[(1-méthyléthylidène)bis(4,1-phénylèneoxyméthylène)]bisoxirane	1675-54-3 216-823-5 603-073-00-2 01-2119456619-26	Skin Irrit. 2; H315 Eye Irrit. 2; H319 Skin Sens. 1; H317 Aquatic Chronic 2; H411	>= 30 - < 60
Formaldehyde, oligomeric reaction products with 1-chloro-2,3-epoxypropane and phenol	9003-36-5 500-006-8 01-2119454392-40	Skin Irrit. 2; H315 Skin Sens. 1; H317 Aquatic Chronic 2; H411	>= 13 - < 30
1,4-Bis(2,3-epoxypropoxy)butane	2425-79-8 219-371-7 603-072-00-7 01-2119494060-45	Acute Tox. 4; H302 Acute Tox. 4; H332 Acute Tox. 4; H312 Skin Irrit. 2; H315 Eye Dam. 1; H318 Skin Sens. 1; H317 Aquatic Chronic 3; H412	>= 3 - < 10
bisphenol A - epoxy resins, number average MW >700 - <1100	25068-38-6 Polymère	Skin Irrit. 2; H315 Eye Irrit. 2; H319 Skin Sens. 1; H317	>= 1 - < 10
2-Propenoic acid, reaction products with dipentaerythritol	1384855-91-7 - 01-2119980666-22	Eye Irrit. 2; H319 Skin Sens. 1A; H317 Aquatic Chronic 3; H412	>= 2,5 - < 10

Pour l'explication des abréviations voir section 16.

Les deux 25068-38-6 et 1675-54-3 peuvent être utilisés pour décrire la résine époxy qui est produite par la réaction du bisphénol A et épichlorhydrine

ARALDITE® 2015-1 RESIN

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 16.02.2017
1.3	08.08.2018	400001015909	Date de la première version publiée: 07.04.2016

RUBRIQUE 4: Premiers secours**4.1 Description des premiers secours**

- Conseils généraux : S'éloigner de la zone dangereuse.
Consulter un médecin.
Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.
Traiter de façon symptomatique.
Faire appel à une assistance médicale si des symptômes apparaissent.
- En cas d'inhalation : En cas d'inhalation, déplacer à l'air frais.
Faire appel à une assistance médicale si des symptômes apparaissent.
- En cas de contact avec la peau : Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin.
En cas de contact avec la peau, bien rincer à l'eau.
Enlever immédiatement tout vêtement souillé.
- En cas de contact avec les yeux : Même de petites éclaboussures dans les yeux peuvent provoquer des lésions irréversibles des tissus et une cécité.
En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
Continuer à rincer les yeux durant le transport à l'hôpital.
Enlever les lentilles de contact.
Maintenir l'oeil bien ouvert pendant le rinçage.
Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.
- En cas d'ingestion : Maintenir l'appareil respiratoire dégagé.
Ne PAS faire vomir.
Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.
Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.
Transporter immédiatement la victime à l'hôpital.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucun(e) à notre connaissance.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement : Traiter de façon symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1 Moyens d'extinction**

- Moyens d'extinction appropriés : Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement proche.
- Moyens d'extinction : Jet d'eau à grand débit

ARALDITE® 2015-1 RESIN

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 16.02.2017
1.3	08.08.2018	400001015909	Date de la première version publiée: 07.04.2016

inappropriés

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau.

5.3 Conseils aux pompiers

Équipements de protection particuliers des pompiers : Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie, si nécessaire.

Méthodes spécifiques d'extinction : Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.

Information supplémentaire : Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations. Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Précautions individuelles : Utiliser un équipement de protection individuelle. Voir mesures de protection sous chapitre 7 et 8.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement : Éviter que le produit arrive dans les égouts. Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est possible en toute sécurité. En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure). Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Pour des considérations sur l'élimination, voir la section 13., Voir section 1 pour les coordonnées d'urgence., Équipement de protection individuel, voir section 8.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Conseils pour une manipulation sans danger : Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation. Éviter l'exposition - se procurer des instructions spéciales avant l'utilisation.

ARALDITE® 2015-1 RESIN

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 16.02.2017
1.3	08.08.2018	400001015909	Date de la première version publiée: 07.04.2016

Éviter le contact avec la peau et les yeux.
 Équipement de protection individuel, voir section 8.
 Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail.
 Pour éviter les renversements pendant la manipulation maintenir le flacon dans une cuvette métallique.
 Eliminer l'eau de rinçage en accord avec les réglementations locales et nationales.
 Les personnes susceptibles d'avoir des problèmes de sensibilisation de la peau ou d'asthme, des allergies, des maladies respiratoires chroniques ou récurrentes, ne devraient pas être employées dans aucun des procédés dans lequel ce mélange est utilisé.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Mesures préventives habituelles pour la protection contre l'incendie.

Mesures d'hygiène : Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation. Ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré. Refermer soigneusement tout récipient entamé et le stocker verticalement afin d'éviter tout écoulement. Conserver dans des conteneurs proprement étiquetés.

Précautions pour le stockage en commun : Pour les matériaux incompatibles, veuillez vous référer à la section 10 de cette FDS.

Température de stockage recommandée : 2 - 40 °C

Pour en savoir plus sur la stabilité du stockage : Stable dans des conditions normales.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s) : Donnée non disponible

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Ne contient pas de substances avec des valeurs limites d'exposition professionnelle.

Dose dérivée sans effet (DNEL) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:

Nom de la substance	Utilisation finale	Voies d'exposition	Effets potentiels sur la santé	Valeur
2,2-bis[p-(2,3-	Travailleurs	Dermale	Effets systémiques,	8,33 mg/kg

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

HUNTSMAN

Enriching lives through innovation

ARALDITE® 2015-1 RESIN

Version 1.3 Date de révision: 08.08.2018 Numéro de la FDS: 400001015909 Date de dernière parution: 16.02.2017
 Date de la première version publiée: 07.04.2016

époxypoxy)phényl] propane			Exposition à court terme	p.c./jour
	Travailleurs	Inhalation	Effets systémiques, Exposition à court terme	12,25 mg/m3
	Travailleurs	Dermale	Effets systémiques, Exposition à long terme	8,33 mg/kg p.c./jour
	Travailleurs	Inhalation	Effets systémiques, Exposition à long terme	12,25 mg/m3
	Consommateurs	Dermale	Effets systémiques, Exposition à court terme	3,571 mg/kg p.c./jour
	Consommateurs	Oral(e)	Effets systémiques, Exposition à court terme	0,75 mg/kg p.c./jour
	Consommateurs	Dermale	Effets systémiques, Exposition à long terme	3,571 mg/kg p.c./jour
	Consommateurs	Oral(e)	Effets systémiques, Exposition à long terme	0,75 mg/kg p.c./jour
2,2'-[(1-méthyléthylidène)bis(4,1-phénylèneoxyméthylène)]bisoxirane	Travailleurs	Dermale	Effets systémiques, Exposition à court terme	8,33 mg/kg p.c./jour
	Travailleurs	Inhalation	Effets systémiques, Exposition à court terme	12,25 mg/m3
	Travailleurs	Dermale	Effets systémiques, Exposition à long terme	8,33 mg/kg p.c./jour
	Travailleurs	Inhalation	Effets systémiques, Exposition à long terme	12,25 mg/m3
	Consommateurs	Dermale	Effets systémiques, Exposition à court terme	3,571 mg/kg p.c./jour
	Consommateurs	Oral(e)	Effets systémiques, Exposition à court terme	0,75 mg/kg p.c./jour
	Consommateurs	Dermale	Effets systémiques, Exposition à long terme	3,571 mg/kg p.c./jour
	Consommateurs	Oral(e)	Effets systémiques, Exposition à long terme	0,75 mg/kg p.c./jour
Formaldehyde, oligomeric reaction products with 1-chloro-2,3-epoxypropane and	Travailleurs	Dermale	Aigu - effets locaux	0,0083 mg/cm2

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

HUNTSMAN

Enriching lives through innovation

ARALDITE® 2015-1 RESIN

Version 1.3 Date de révision: 08.08.2018 Numéro de la FDS: 400001015909 Date de dernière parution: 16.02.2017
 Date de la première version publiée: 07.04.2016

phenol				
	Travailleurs	Dermale	Long terme - effets systémiques	104,15 mg/kg
	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	29,39 mg/m3
	Consommateurs	Dermale	Long terme - effets systémiques	62,5 mg/kg
	Consommateurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	8,7 mg/m3
	Consommateurs	Oral(e)	Long terme - effets systémiques	6,25 mg/kg

Concentration prédite sans effet (PNEC) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:

Nom de la substance	Compartiment de l'Environnement	Valeur
2,2-bis[p-(2,3-époxypropoxy)phényl]propane	Eau douce	0,006 mg/l
Remarques:	Facteurs d'Évaluation	
	Eau de mer	0,0006 mg/l
	Facteurs d'Évaluation	
	Eau douce - intermittent	0,018 mg/l
	Facteurs d'Évaluation	
	Sédiment d'eau douce	0,996 mg/kg
	Méthode de l'équilibre	
	Sédiment marin	0,0996 mg/kg
	Méthode de l'équilibre	
	Sol	0,196 mg/kg
	Méthode de l'équilibre	
	Station de traitement des eaux usées	10 mg/l
	Facteurs d'Évaluation	
	Empoisonnement secondaire	11 mg/kg
2,2'-[(1-méthyléthylidène)bis(4,1-phénylèneoxyméthylène)]bisoxirane	Eau douce	0,006 mg/l
	Facteurs d'Évaluation	
	Eau de mer	0,0006 mg/l
	Facteurs d'Évaluation	
	Eau douce - intermittent	0,018 mg/l
	Facteurs d'Évaluation	
	Sédiment d'eau douce	0,996 mg/kg
	Méthode de l'équilibre	

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

HUNTSMAN

Enriching lives through innovation

ARALDITE® 2015-1 RESIN

Version 1.3 Date de révision: 08.08.2018 Numéro de la FDS: 400001015909 Date de dernière parution: 16.02.2017
Date de la première version publiée: 07.04.2016

	Sédiment marin	0,0996 mg/kg
	Méthode de l'équilibre	
	Sol	0,196 mg/kg
	Méthode de l'équilibre	
	Station de traitement des eaux usées	10 mg/l
	Facteurs d'Évaluation	
	Empoisonnement secondaire	11 mg/kg
Formaldehyde, oligomeric reaction products with 1-chloro-2,3-epoxypropane and phenol	Eau douce	0,003 mg/l
	Facteurs d'Évaluation	
	Eau de mer	0,0003 mg/l
	Facteurs d'Évaluation	
	Utilisation/rejet intermittent(e)	0,0254 mg/l
	Facteurs d'Évaluation	
	Sédiment d'eau douce	0,294 mg/kg
	Méthode de l'équilibre	
	Sédiment marin	0,0294 mg/kg
	Méthode de l'équilibre	
	Sol	0,237 mg/kg
	Méthode de l'équilibre	
	Station de traitement des eaux usées	10 mg/l
	Facteurs d'Évaluation	
Siloxanes and Silicones, di-Me, reaction products with silica	Sédiment d'eau douce	> 100 mg/kg
	Facteurs d'Évaluation	
	Sol	23 mg/kg
	Facteurs d'Évaluation	

8.2 Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique

Système efficace de ventilation par aspiration

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux : Flacon pour le rinçage oculaire avec de l'eau pure
Lunettes de sécurité à protection intégrale
Porter un écran-facial et des vêtements de protection en cas de problèmes lors de la mise en oeuvre.

Protection des mains

ARALDITE® 2015-1 RESIN

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 16.02.2017
1.3	08.08.2018	400001015909	Date de la première version publiée: 07.04.2016

Matériel	:	caoutchouc butyle
Matériel	:	Alcool éthylvinyle laminé (EVAL)
Délai de rupture	:	> 8 h
Matériel	:	Caoutchouc nitrile
Matériel	:	Gants en néoprène
Délai de rupture	:	10 - 480 min
Remarques	:	Il convient de discuter au préalable avec le fournisseur des gants de protection si ceux-ci sont bien adaptés à un poste de travail spécifique. Prenez en compte l'information donnée par le fournisseur concernant la perméabilité et les temps de pénétration, et les conditions particulières du lieu de travail (contraintes mécaniques, temps de contact). Il convient de discuter au préalable avec le fournisseur des gants de protection si ceux-ci sont bien adaptés à un poste de travail spécifique.
Protection de la peau et du corps	:	Vêtements étanches Choisir la protection individuelle suivant la quantité et la concentration de la substance dangereuse au poste de travail.
Protection respiratoire	:	Utiliser une protection respiratoire adéquate sauf en présence d'une ventilation locale par aspiration ou s'il est démontré que l'exposition est dans les limites préconisées par les directives d'exposition.
Filtre de type	:	Particules organiques et vapeur de type organique (A-P)

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

Aspect	:	pâte
Couleur	:	beige
Odeur	:	légère
Seuil olfactif	:	Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.
pH	:	env. 6 - 7 (25 °C) Concentration: 500 g/l
Point de congélation	:	Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.
Point de fusion	:	Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.

ARALDITE® 2015-1 RESIN

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 16.02.2017
1.3	08.08.2018	400001015909	Date de la première version publiée: 07.04.2016

Point d'ébullition : > 200 °C

Point d'éclair : > 150 °C
Méthode: Creuset fermé Pensky-Martens, coupelle fermée

Taux d'évaporation : Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.

Inflammabilité (solide, gaz) : Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.

Vitesse de combustion : Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.

Limite d'explosivité, supérieure / Limite d'inflammabilité supérieure : Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.

Limite d'explosivité, inférieure / Limite d'inflammabilité inférieure : Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.

Pression de vapeur : < 0,002 hPa (20 °C)

Densité de vapeur relative : Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.

Densité relative : Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.

Densité : 1,4 g/cm³ (25 °C)

Solubilité(s)
Hydrosolubilité : pratiquement insoluble (20 °C)

Solubilité dans d'autres solvants : Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.

Coefficient de partage: n-octanol/eau : Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.

Température d'auto-inflammabilité : Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.

Température de décomposition : > 200 °C

Viscosité
Viscosité, dynamique : thixotropique

Propriétés explosives : Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.

Propriétés comburantes : Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.

9.2 Autres informations

Donnée non disponible

ARALDITE® 2015-1 RESIN

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 16.02.2017
1.3	08.08.2018	400001015909	Date de la première version publiée: 07.04.2016

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**10.1 Réactivité**

Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.

10.2 Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Pas de dangers particuliers à signaler.

10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter : Aucun(e) à notre connaissance.

10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter : Aucun(e) à notre connaissance.

10.6 Produits de décomposition dangereux

On ne connaît pas de produits de décomposition dangereux.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**11.1 Informations sur les effets toxicologiques****Toxicité aiguë**

Toxicité aiguë par voie orale : Estimation de la toxicité aiguë : > 2 000 mg/kg
- Produit Méthode: Méthode de calcul

Toxicité aiguë par inhalation - : Estimation de la toxicité aiguë : > 5 mg/l
Produit Durée d'exposition: 4 h
Atmosphère de test: poussières/brouillard
Méthode: Méthode de calcul

Toxicité aiguë par voie cutanée - Produit : Estimation de la toxicité aiguë : > 2 000 mg/kg
Méthode: Méthode de calcul

Toxicité aiguë (autres voies d'administration) : Donnée non disponible

Corrosion cutanée/irritation cutanée**Composants:**

2,2'-[(1-méthyléthylidène)bis(4,1-phénylèneoxyméthylène)]bisoxirane:

Espèce: Lapin

Evaluation: Irritant léger pour la peau

Méthode: OCDE ligne directrice 404

Résultat: Irritant pour la peau.

ARALDITE® 2015-1 RESIN

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 16.02.2017
1.3	08.08.2018	400001015909	Date de la première version publiée: 07.04.2016

Formaldehyde, oligomeric reaction products with 1-chloro-2,3-epoxypropane and phenol:

Espèce: Lapin

Méthode: OCDE ligne directrice 404

Résultat: Irritant pour la peau.

1,4-Bis(2,3-epoxypropoxy)butane:

Espèce: Lapin

Méthode: OCDE ligne directrice 404

Résultat: Irritation de la peau

bisphenol A - epoxy resins, number average MW >700 - <1100:

Méthode: OCDE ligne directrice 404

Résultat: Irritation de la peau

2-Propenoic acid, reaction products with dipentaerythritol:

Espèce: Lapin

Méthode: OCDE ligne directrice 404

Résultat: Pas d'irritation de la peau

Lésions oculaires graves/irritation oculaire**Composants:**

2,2'-[(1-méthyléthylidène)bis(4,1-phénylèneoxyméthylène)]bisoxirane:

Espèce: Lapin

Évaluation: Irritant léger pour les yeux

Méthode: OCDE ligne directrice 405

Résultat: Irritant pour les yeux.

Formaldehyde, oligomeric reaction products with 1-chloro-2,3-epoxypropane and phenol:

Espèce: Lapin

Méthode: OCDE ligne directrice 405

Résultat: Pas d'irritation des yeux

1,4-Bis(2,3-epoxypropoxy)butane:

Espèce: Lapin

Méthode: OCDE ligne directrice 405

Résultat: Risque de lésions oculaires graves.

bisphenol A - epoxy resins, number average MW >700 - <1100:

Espèce: Lapin

Méthode: OCDE ligne directrice 405

Résultat: Irritation des yeux

2-Propenoic acid, reaction products with dipentaerythritol:

Espèce: Lapin

Méthode: OCDE ligne directrice 405

Résultat: Irritation des yeux

Sensibilisation respiratoire ou cutanée**Composants:**

2,2'-[(1-méthyléthylidène)bis(4,1-phénylèneoxyméthylène)]bisoxirane:

Voies d'exposition: Peau

ARALDITE® 2015-1 RESIN

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 16.02.2017
1.3	08.08.2018	400001015909	Date de la première version publiée: 07.04.2016

Espèce: Souris

Evaluation: Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Méthode: OCDE ligne directrice 429

Résultat: A un effet sensibilisant.

Formaldehyde, oligomeric reaction products with 1-chloro-2,3-epoxypropane and phenol:

Voies d'exposition: Peau

Espèce: Souris

Méthode: OCDE ligne directrice 429

Résultat: Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

1,4-Bis(2,3-epoxypropoxy)butane:

Voies d'exposition: Peau

Espèce: Cochon d'Inde

Méthode: OCDE ligne directrice 406

Résultat: Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

bisphenol A - epoxy resins, number average MW >700 - <1100:

Voies d'exposition: Peau

Espèce: Cochon d'Inde

Méthode: OCDE ligne directrice 406

Résultat: Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

2-Propenoic acid, reaction products with dipentaerythritol:

Type de Test: Essai de stimulation locale des ganglions lymphatiques (LLNA)

Voies d'exposition: Peau

Espèce: Souris

Méthode: OCDE ligne directrice 429

Résultat: Le produit est un sensibilisant de la peau, sous-catégorie 1A.

Evaluation: Donnée non disponible

Mutagénicité sur les cellules germinales**Composants:**

2,2'-[(1-méthyléthylidène)bis(4,1-phénylèneoxyméthylène)]bisoxirane:

Génotoxicité in vitro : Activation du métabolisme: avec ou sans activation métabolique

Méthode: OCDE ligne directrice 476

Résultat: positif

: Concentration: 0 - 5000 ug/plate

Activation du métabolisme: avec ou sans activation métabolique

Méthode: OCDE ligne directrice 471

Résultat: positif

Formaldehyde, oligomeric reaction products with 1-chloro-2,3-epoxypropane and phenol:

Génotoxicité in vitro : Activation du métabolisme: avec ou sans activation métabolique

Méthode: OCDE ligne directrice 471

ARALDITE® 2015-1 RESIN

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 16.02.2017
1.3	08.08.2018	400001015909	Date de la première version publiée: 07.04.2016

Résultat: positif

: Activation du métabolisme: avec ou sans activation métabolique

Méthode: OCDE ligne directrice 473

Résultat: positif

: Activation du métabolisme: avec ou sans activation métabolique

Méthode: OCDE ligne directrice 476

Résultat: positif

1,4-Bis(2,3-epoxypropoxy)butane:

Génotoxicité in vitro

: Concentration: 10 - 5000 ug/plate

Activation du métabolisme: avec ou sans activation métabolique

Méthode: OCDE ligne directrice 471

Résultat: positif

Remarques: N'est pas classé en raison de données qui, bien que concluantes, sont insuffisantes pour une classification.

: Concentration: 1 - 100 µg/L

Activation du métabolisme: avec ou sans activation métabolique

Méthode: OCDE ligne directrice 473

Résultat: positif

Remarques: N'est pas classé en raison de données qui, bien que concluantes, sont insuffisantes pour une classification.

bisphenol A - epoxy resins, number average MW >700 - <1100:

Génotoxicité in vitro

: Activation du métabolisme: avec ou sans activation métabolique

Méthode: OCDE ligne directrice 476

Résultat: Des résultats positifs ont été obtenus dans certains tests in vitro.

: Activation du métabolisme: avec ou sans activation métabolique

Méthode: OCDE ligne directrice 471

Résultat: négatif

2-Propenoic acid, reaction products with dipentaerythritol:

Génotoxicité in vitro

: Type de Test: Test de Ames

Système d'essais: Salmonella tryphimurium and E. coli

Activation du métabolisme: avec ou sans activation métabolique

Méthode: OCDE ligne directrice 471

ARALDITE® 2015-1 RESIN

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 16.02.2017
1.3	08.08.2018	400001015909	Date de la première version publiée: 07.04.2016

Résultat: négatif

Composants:

2,2'-[(1-méthyléthylidène)bis(4,1-phénylèneoxyméthylène)]bisoxirane:

Génotoxicité in vivo : Type de cellule: Germe
Voie d'application: Oral(e)
Méthode: OCDE ligne directrice 478
Résultat: négatif

Type de cellule: Somatique
Voie d'application: Oral(e)
Dose: 0 - 5000 mg/kg
Méthode: OPPTS 870.5395
Résultat: négatif

Formaldehyde, oligomeric reaction products with 1-chloro-2,3-epoxypropane and phenol:

Génotoxicité in vivo : Type de cellule: Somatique
Voie d'application: Oral(e)
Durée d'exposition: 48 h
Dose: 2000 mg/kg
Méthode: OCDE ligne directrice 474
Résultat: négatif

Type de cellule: Somatique
Voie d'application: Oral(e)
Dose: 2000 mg/kg
Méthode: OCDE ligne directrice 486
Résultat: négatif

1,4-Bis(2,3-epoxypropoxy)butane:

Génotoxicité in vivo : Type de Test: Test du micronucleus in vivo
Espèce utilisée pour le test: Souris
Type de cellule: Somatique
Voie d'application: Oral(e)
Durée d'exposition: 4 d
Dose: 187.5 - 750 mg/kg
Méthode: OCDE ligne directrice 474
Résultat: négatif

Type de Test: essai sur la synthèse d'ADN non programmée
Espèce utilisée pour le test: Rat
Type de cellule: Cellules du foie
Voie d'application: Oral(e)
Méthode: OCDE ligne directrice 486
Résultat: négatif

ARALDITE® 2015-1 RESIN

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 16.02.2017
1.3	08.08.2018	400001015909	Date de la première version publiée: 07.04.2016

bisphenol A - epoxy resins, number average MW >700 - <1100:

Génotoxicité in vivo : Type de cellule: Germe
Voie d'application: Oral(e)
Méthode: OCDE ligne directrice 478
Résultat: négatif

Type de cellule: Somatique
Voie d'application: Oral(e)
Dose: 0 - 5000 mg/kg
Méthode: OPPTS 870.5395
Résultat: négatif

2-Propenoic acid, reaction products with dipentaerythritol:

Génotoxicité in vivo : Type de Test: Test du micronoyau
Espèce utilisée pour le test: Souris (mâle et femelle)
Méthode: OCDE ligne directrice 474
Résultat: négatif

Composants:

1,4-Bis(2,3-epoxypropoxy)butane:

Mutagénicité sur les cellules germinales- Evaluation : L'analyse de la valeur probante ne reconnaît pas la classification en tant que mutagène sur des cellules germinales.

Mutagénicité sur les cellules germinales- Evaluation : Donnée non disponible

Cancérogénicité**Composants:**

2,2'-[(1-méthyléthylidène)bis(4,1-phénylèneoxyméthylène)]bisoxirane:

Espèce: Rat, mâle et femelle
Voie d'application: Oral(e)
Durée d'exposition: 24 mois
Dose: 15 mg/kg
Fréquence du traitement: 7 jours / semaine
Méthode: OCDE ligne directrice 453
Résultat: négatif

Espèce: Souris, mâle
Voie d'application: Dermale
Durée d'exposition: 24 mois
Dose: 0.1 mg/kg
Fréquence du traitement: 3 jours / semaine
Méthode: OCDE ligne directrice 453
Résultat: négatif

Espèce: Rat, femelle
Voie d'application: Dermale

ARALDITE® 2015-1 RESIN

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 16.02.2017
1.3	08.08.2018	400001015909	Date de la première version publiée: 07.04.2016

Durée d'exposition: 24 mois
Dose: 1 mg/kg
Fréquence du traitement: 5 jours / semaine
Méthode: OCDE ligne directrice 453
Résultat: négatif

bisphenol A - epoxy resins, number average MW >700 - <1100:
Espèce: Rat, mâle et femelle
Voie d'application: Oral(e)
Durée d'exposition: 24 mois
Dose: 15 mg/kg
Fréquence du traitement: 7 quotidien
Méthode: OCDE ligne directrice 453
Résultat: négatif

2-Propenoic acid, reaction products with dipentaerythritol:
Espèce: Rat, mâle et femelle
Voie d'application: Inhalation (vapeur)
Dose: 0, 12,8, 32 or 80 ppm
12,8 ppm
Méthode: OCDE ligne directrice 451

Cancérogénicité - Evaluation : Donnée non disponible

Toxicité pour la reproduction**Composants:**

2,2'-[(1-méthyléthylidène)bis(4,1-phénylèneoxyméthylène)]bisoxirane:

Effets sur la fertilité : Type de Test: Etude sur deux générations
Espèce: Rat, mâle et femelle
Voie d'application: Oral(e)
Dose: >750 milligramme par kilogramme
Toxicité générale chez les parents: Dose sans effet observé:
540 Poids corporel mg / kg
Toxicité générale sur la génération F1: Dose sans effet
observé: 540 Poids corporel mg / kg
Symptômes: Aucune réaction secondaire.
Méthode: OCDE ligne directrice 416
Résultat: Aucun effet sur la fertilité et le développement
précoce de l'embryon n'a été observé.

Formaldehyde, oligomeric reaction products with 1-chloro-2,3-epoxypropane and phenol:
Espèce: Rat, mâle et femelle
Voie d'application: Oral(e)
Méthode: OCDE ligne directrice 416
Résultat: Aucun effet sur la fertilité et le développement
précoce de l'embryon n'a été observé.

bisphenol A - epoxy resins, number average MW >700 - <1100:
Espèce: Rat, mâle et femelle
Voie d'application: Oral(e)
Toxicité générale chez les parents: Dose sans effet observé:
750 Poids corporel mg / kg

ARALDITE® 2015-1 RESIN

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 16.02.2017
1.3	08.08.2018	400001015909	Date de la première version publiée: 07.04.2016

Toxicité générale sur la génération F1: Dose sans effet observé: 750 Poids corporel mg / kg
Méthode: OCDE ligne directrice 416
Résultat: Aucun effet sur la fertilité et le développement précoce de l'embryon n'a été observé.

Composants:

2,2'-[(1-méthyléthylidène)bis(4,1-phénylèneoxyméthylène)]bisoxirane:

Incidences sur le développement du fœtus : Espèce: Lapin, femelle
Voie d'application: Dermale
Toxicité maternelle générale: Dose sans effet toxique observé: 30 Poids corporel mg / kg
Méthode: Autres lignes directrices
Résultat: Aucune incidence tératogène.

Espèce: Lapin, femelle
Voie d'application: Oral(e)
Toxicité maternelle générale: Dose sans effet toxique observé: 60 Poids corporel mg / kg
Méthode: OCDE ligne directrice 414
Résultat: Aucune incidence tératogène.

Espèce: Rat, femelle
Voie d'application: Oral(e)
Toxicité maternelle générale: Dose sans effet toxique observé: 180 Poids corporel mg / kg
Méthode: OCDE ligne directrice 414
Résultat: Aucune incidence tératogène.

Formaldehyde, oligomeric reaction products with 1-chloro-2,3-epoxypropane and phenol:

Espèce: Lapin, femelle
Voie d'application: Dermale
Toxicité maternelle générale: Dose sans effet toxique observé: 30 Poids corporel mg / kg
Résultat: Aucune incidence tératogène.

bisphenol A - epoxy resins, number average MW >700 - <1100:

Espèce: Lapin, femelle
Voie d'application: Dermale
Toxicité maternelle générale: Dose sans effet toxique observé: 30 Poids corporel mg / kg
Méthode: Autres lignes directrices
Résultat: Aucune incidence tératogène.

Espèce: Lapin, femelle
Voie d'application: Oral(e)
Toxicité maternelle générale: Dose sans effet toxique observé: 60 Poids corporel mg / kg
Méthode: OCDE ligne directrice 414
Résultat: Aucune incidence tératogène.

Espèce: Rat, femelle
Voie d'application: Oral(e)

ARALDITE® 2015-1 RESIN

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 16.02.2017
1.3	08.08.2018	400001015909	Date de la première version publiée: 07.04.2016

Toxicité maternelle générale: Dose sans effet toxique observé: 180 Poids corporel mg / kg
Méthode: OCDE ligne directrice 414
Résultat: Aucune incidence tératogène.

Toxicité pour la reproduction : Donnée non disponible
- Evaluation

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Donnée non disponible

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Donnée non disponible

Toxicité à dose répétée**Composants:**

2,2'-[(1-méthyléthylidène)bis(4,1-phénylèneoxyméthylène)]bisoxirane:

Espèce: Rat, mâle et femelle

NOAEL: 50 mg/kg

Voie d'application: Ingestion

Durée d'exposition: 14 WeeksNombre d'expositions: 7 d

Méthode: Toxicité subchronique

Espèce: Rat, mâle et femelle

NOEL: 10 mg/kg

Voie d'application: Contact avec la peau

Durée d'exposition: 13 WeeksNombre d'expositions: 5 d

Méthode: Toxicité subchronique

Espèce: Souris, mâle

NOAEL: 100 mg/kg

Voie d'application: Contact avec la peau

Durée d'exposition: 13 WeeksNombre d'expositions: 3 d

Méthode: Toxicité subchronique

Formaldéhyde, oligomeric reaction products with 1-chloro-2,3-epoxypropane and phenol:

Espèce: Rat, mâle et femelle

NOAEL: 250 mg/kg

Voie d'application: Ingestion

Durée d'exposition: 13 WeeksNombre d'expositions: 7 d

Méthode: Toxicité subchronique

1,4-Bis(2,3-epoxypropoxy)butane:

Espèce: Rat, mâle et femelle

NOAEL: 200 mg/kg

Voie d'application: Ingestion

Durée d'exposition: 28 dNombre d'expositions: 7 d

Méthode: Toxicité subaiguë

bisphenol A - epoxy resins, number average MW >700 - <1100:

Espèce: Rat, mâle et femelle

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

HUNTSMAN

Enriching lives through innovation

ARALDITE® 2015-1 RESIN

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 16.02.2017
1.3	08.08.2018	400001015909	Date de la première version publiée: 07.04.2016

NOAEL: 50 mg/kg
Voie d'application: Ingestion
Durée d'exposition: 14 WeeksNombre d'expositions: 7 d
Méthode: Toxicité subchronique

Espèce: Rat, mâle et femelle
NOEL: 10 mg/kg
Voie d'application: Contact avec la peau
Durée d'exposition: 13 WeeksNombre d'expositions: 5 d
Méthode: Toxicité subchronique

Toxicité à dose répétée - Evaluation : Donnée non disponible

Toxicité par aspiration

Donnée non disponible

Expérience de l'exposition humaine

Informations générales: Donnée non disponible

Inhalation: Donnée non disponible

Contact avec la peau: Donnée non disponible

Contact avec les yeux: Donnée non disponible

Ingestion: Donnée non disponible

Toxicologie, Métabolisme, Distribution

Donnée non disponible

Effets neurologiques

Donnée non disponible

Information supplémentaire

Ingestion: Donnée non disponible

ARALDITE® 2015-1 RESIN

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 16.02.2017
1.3	08.08.2018	400001015909	Date de la première version publiée: 07.04.2016

RUBRIQUE 12: Informations écologiques**12.1 Toxicité****Composants:**

2,2'-[(1-méthyléthylidène)bis(4,1-phénylèneoxyméthylène)]bisoxirane:

- Toxicité pour les poissons : CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): 1,5 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
Type de Test: Essai en statique
Substance d'essai: Eau douce
Méthode: OCDE ligne directrice 203
- Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): 2,7 mg/l
Durée d'exposition: 48 h
Type de Test: Essai en statique
Substance d'essai: Eau douce
- Toxicité pour les algues : CE50 (Selenastrum capricornutum (algue verte)): 9,4 mg/l
Durée d'exposition: 72 h
Type de Test: Essai en statique
Substance d'essai: Eau douce
Méthode: EPA-660/3-75-009
- Toxicité pour les microorganismes : CI50 (boue activée): > 100 mg/l
Durée d'exposition: 3 h
Type de Test: Essai en statique
Substance d'essai: Eau douce
- Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) : NOEC: 0,3 mg/l
Durée d'exposition: 21 d
Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie)
Type de Test: Essai en semi-statique
Substance d'essai: Eau douce
Méthode: OCDE Ligne directrice 211
- Formaldehyde, oligomeric reaction products with 1-chloro-2,3-epoxypropane and phenol:
- Toxicité pour les poissons : CL50 (Poisson): 2,54 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
Méthode: Méthode de calcul
- Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): 2,55 mg/l
Durée d'exposition: 48 h
Méthode: Méthode de calcul
- Toxicité pour les algues : CE50 (Selenastrum capricornutum (algue verte)): 1,8 mg/l
Durée d'exposition: 72 h
Type de Test: Essai en statique
Substance d'essai: Eau douce
Méthode: OCDE Ligne directrice 201
- Facteur M (Toxicité aiguë pour le milieu aquatique) : 1

ARALDITE® 2015-1 RESIN

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 16.02.2017
1.3	08.08.2018	400001015909	Date de la première version publiée: 07.04.2016

Toxicité pour les microorganismes : CI50 (boue activée): > 100 mg/l
Durée d'exposition: 3 h
Type de Test: Essai en statique
Substance d'essai: Eau douce

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) : NOEC: 0,3 mg/l
Durée d'exposition: 21 d
Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie)
Type de Test: Essai en semi-statique
Substance d'essai: Eau douce
Méthode: OCDE Ligne directrice 211
Remarques: L'information fournie est basée sur les données de substances similaires.

1,4-Bis(2,3-epoxypropoxy)butane:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Brachydanio rerio (poisson zèbre)): 24 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
Type de Test: Essai en statique
Substance d'essai: Eau douce
Méthode: OCDE ligne directrice 203

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): 75 mg/l
Durée d'exposition: 24 h
Type de Test: Essai en statique
Substance d'essai: Eau douce
Méthode: OCDE Ligne directrice 202

Toxicité pour les algues : EL50 : > 160 mg/l
Durée d'exposition: 72 h
Type de Test: Essai en statique
Substance d'essai: Eau douce
Méthode: OCDE Ligne directrice 201

Toxicité pour les microorganismes : CI50 (boue activée): > 100 mg/l
Durée d'exposition: 3 h
Type de Test: Essai en statique
Substance d'essai: Eau douce
Méthode: OCDE Ligne directrice 209

bisphenol A - epoxy resins, number average MW >700 - <1100:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): > 100 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
Type de Test: Essai en statique
Substance d'essai: Eau douce
Méthode: OCDE ligne directrice 203
BPL: non

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): > 100 mg/l
Durée d'exposition: 48 h
Type de Test: Essai en statique
Substance d'essai: Eau douce
Méthode: OCDE Ligne directrice 202
BPL: oui

ARALDITE® 2015-1 RESIN

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 16.02.2017
1.3	08.08.2018	400001015909	Date de la première version publiée: 07.04.2016

Toxicité pour les algues : EgC50 (Selenastrum capricornutum (algue verte)): > 100 mg/l
Durée d'exposition: 72 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 201
BPL: non

2-Propenoic acid, reaction products with dipentaerythritol:

Toxicité pour les poissons : LL50 (Cyprinus carpio (Carpe)): 13 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
Type de Test: Essai en statique
Méthode: OCDE ligne directrice 203

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): 18 mg/l
Durée d'exposition: 48 h
Type de Test: Essai en statique
Méthode: OCDE Ligne directrice 202

Toxicité pour les algues : EL50 (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)): > 100 mg/l
Durée d'exposition: 72 h
Type de Test: Essai en statique
Méthode: OCDE Ligne directrice 201
BPL: oui

12.2 Persistance et dégradabilité**Composants:**

2,2'-[(1-méthyléthylidène)bis(4,1-phénylèneoxyméthylène)]bisoxirane:

Biodégradabilité : Inoculum: Eaux usées (effluents de l'usine de traitement des eaux usées)
Concentration: 20 mg/l
Résultat: Difficilement biodégradable.
Biodégradation: 5 %
Durée d'exposition: 28 d
Méthode: OCDE ligne directrice 301F

Stabilité dans l'eau : Dégradation par périodes de demi-vie (DT50): 4,83 d (25 °C)
pH: 4
Méthode: OCDE Ligne directrice 111
Remarques: Eau douce

Dégradation par périodes de demi-vie (DT50): 7,1 d (25 °C)
pH: 9
Méthode: OCDE Ligne directrice 111
Remarques: Eau douce

Dégradation par périodes de demi-vie (DT50): 3,58 d (25 °C)
pH: 7
Méthode: OCDE Ligne directrice 111
Remarques: Eau douce

Formaldehyde, oligomeric reaction products with 1-chloro-2,3-epoxypropane and phenol:

Biodégradabilité : Inoculum: boue activée

ARALDITE® 2015-1 RESIN

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 16.02.2017
1.3	08.08.2018	400001015909	Date de la première version publiée: 07.04.2016

Concentration: 3 mg/l
Résultat: N'est pas biodégradable.
Biodégradation: env. 0 %
Durée d'exposition: 28 d
Méthode: Directive 67/548/CEE, Annexe V, C.4.E.

1,4-Bis(2,3-epoxypropoxy)butane:

Biodégradabilité : Inoculum: boue activée
Concentration: 20 mg/l
Résultat: Difficilement biodégradable.
Biodégradation: 43 %
Durée d'exposition: 28 d
Méthode: OCDE ligne directrice 301F

bisphenol A - epoxy resins, number average MW >700 - <1100:

Biodégradabilité : Type de Test: aérobique
Inoculum: Eaux usées (effluents de l'usine de traitement des eaux usées)
Concentration: 20 mg/l
Résultat: N'est pas biodégradable.
Biodégradation: 5 %
Durée d'exposition: 28 d
Méthode: OCDE ligne directrice 301F

Stabilité dans l'eau : Dégradation par périodes de demi-vie (DT50): 4,83 d (25 °C)
pH: 4
Méthode: OCDE Ligne directrice 111
Remarques: Eau douce

Dégradation par périodes de demi-vie (DT50): 7,1 d (25 °C)
pH: 9
Méthode: OCDE Ligne directrice 111
Remarques: Eau douce

Dégradation par périodes de demi-vie (DT50): 3,58 d (25 °C)
pH: 7
Méthode: OCDE Ligne directrice 111
Remarques: Eau douce

2-Propenoic acid, reaction products with dipentaerythritol:

Biodégradabilité : Type de Test: aérobique
Inoculum: boue activée
Concentration: 18 mg/l
Résultat: N'est pas biodégradable.
Biodégradation: 0 %
Durée d'exposition: 28 d
Méthode: OCDE Ligne directrice 301 B

12.3 Potentiel de bioaccumulation**Composants:**

2,2'-[(1-méthyléthylidène)bis(4,1-phénylèneoxyméthylène)]bisoxirane:
Bioaccumulation : Facteur de bioconcentration (FBC): 31

ARALDITE® 2015-1 RESIN

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 16.02.2017
1.3	08.08.2018	400001015909	Date de la première version publiée: 07.04.2016

Remarques: Ne montre pas de bioaccumulation.

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: 3,242 (25 °C)
pH: 7,1
Méthode: OCDE Ligne directrice 117

Formaldehyde, oligomeric reaction products with 1-chloro-2,3-epoxypropane and phenol:
Bioaccumulation : Espèce: Poisson
Facteur de bioconcentration (FBC): 150
Remarques: Ne montre pas de bioaccumulation.

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: 2,7 - 3,6
Méthode: OCDE Ligne directrice 117

1,4-Bis(2,3-epoxypropoxy)butane:
Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: -0,269 (25 °C)
pH: 6,7
Méthode: OCDE Ligne directrice 117

bisphenol A - epoxy resins, number average MW >700 - <1100:
Bioaccumulation : Espèce: Poisson
Facteur de bioconcentration (FBC): 31
Remarques: Ne montre pas de bioaccumulation.

12.4 Mobilité dans le sol

Composants:

2,2'-[(1-méthyléthylidène)bis(4,1-phénylèneoxyméthylène)]bisoxirane:
Répartition entre les compartiments environnementaux : Koc: 445

Formaldehyde, oligomeric reaction products with 1-chloro-2,3-epoxypropane and phenol:
Répartition entre les compartiments environnementaux : Koc: 4460
Méthode: OCDE ligne directrice 121

1,4-Bis(2,3-epoxypropoxy)butane:
Répartition entre les compartiments environnementaux : Koc: 12,59
Méthode: OCDE ligne directrice 121

bisphenol A - epoxy resins, number average MW >700 - <1100:
Répartition entre les compartiments environnementaux : Koc: 445

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Produit:

Evaluation : Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des

ARALDITE® 2015-1 RESIN

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 16.02.2017
1.3	08.08.2018	400001015909	Date de la première version publiée: 07.04.2016

niveaux de 0,1% ou plus..

12.6 Autres effets néfastes**Produit:**

Information écologique supplémentaire : Un danger environnemental ne peut pas être exclu dans l'éventualité d'une manipulation ou d'une élimination peu professionnelle.
Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1 Méthodes de traitement des déchets**

Produit : Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts, les cours d'eau ou le sol.
Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec des résidus de produits chimiques ou des emballages déjà utilisés.
Envoyer à une entreprise autorisée à gérer les déchets.
Éliminer les déchets dangereux en conformité avec les réglementations locales et nationales.
Éliminer le contenu/récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée.

Emballages contaminés : Vider les restes.
Éliminer comme produit non utilisé.
Ne pas réutiliser des récipients vides.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**IATA**

14.1 Numéro ONU : UN 3082
14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU : Environmentally hazardous substance, liquid, n.o.s.
(BISPHENOL A EPOXY RESIN, BISPHENOL F EPOXY RESIN)
14.3 Classe(s) de danger pour le transport : 9
14.4 Groupe d'emballage : III
Étiquettes : Miscellaneous
Instructions de conditionnement (avion cargo) : 964
Instructions de conditionnement (avion de ligne) : 964

IMDG

ARALDITE® 2015-1 RESIN

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 16.02.2017
1.3	08.08.2018	400001015909	Date de la première version publiée: 07.04.2016

14.1 Numéro ONU : UN 3082
14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU : ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S.
(BISPHENOL A EPOXY RESIN, BISPHENOL F EPOXY RESIN)
14.3 Classe(s) de danger pour le transport : 9
14.4 Groupe d'emballage : III
Étiquettes : 9
EmS Code : F-A, S-F
14.5 Dangers pour l'environnement
Polluant marin : oui

ADR

14.1 Numéro ONU : UN 3082
14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU : MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A.
(BISPHENOL A EPOXY RESIN, BISPHENOL F EPOXY RESIN)
14.3 Classe(s) de danger pour le transport : 9
14.4 Groupe d'emballage : III
Étiquettes : 9
14.5 Dangers pour l'environnement
Dangereux pour l'environnement : oui

RID

14.1 Numéro ONU : UN 3082
14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU : MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A.
(BISPHENOL A EPOXY RESIN, BISPHENOL F EPOXY RESIN)
14.3 Classe(s) de danger pour le transport : 9
14.4 Groupe d'emballage : III
Étiquettes : 9
14.5 Dangers pour l'environnement
Dangereux pour l'environnement : oui

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

REACH - Listes des substances extrêmement préoccupantes candidates en vue d'une autorisation (Article 59).	: Ce produit ne contient pas de substances extrêmement préoccupantes (Règlement (CE) No 1907/2006 (REACH), Article 57).
--	---

ARALDITE® 2015-1 RESIN

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 16.02.2017
1.3	08.08.2018	400001015909	Date de la première version publiée: 07.04.2016

REACH - Liste des substances soumises à autorisation : Non applicable
(Annexe XIV)

REACH - Liste des substances soumises à autorisation - : Non applicable
Future sunset date

Maladies Professionnelles : 51
(R-461-3, France)

Installations classées pour la : 4511
protection de l'environnement
(Code de l'environnement
R511-9)

Autres réglementations:

Prenez note de la directive 94/33/CE relative à la protection des jeunes au travail ou de réglementations nationales plus strictes, le cas échéant.

Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

DSL : Ce produit contient un ou plusieurs composants listés dans la liste LES Canadienne.

AICS : Listé ou en conformité avec l'inventaire

NZIoC : Listé ou en conformité avec l'inventaire

ENCS : Listé ou en conformité avec l'inventaire

KECI : Listé ou en conformité avec l'inventaire

PICCS : Listé ou en conformité avec l'inventaire

IECSC : Listé ou en conformité avec l'inventaire

TCSI : Listé ou en conformité avec l'inventaire

TSCA : Listé ou en conformité avec l'inventaire

Inventaires

AICS (Australie), DSL (Canada), IECSC (Chine), ENCS (Japon), KECI (Corée), NZIOC (Nouvelle-Zélande), PICCS (Philippines), TCSI (Taiwan), TSCA (États-Unis d'Amérique (USA))

ARALDITE® 2015-1 RESIN

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 16.02.2017
1.3	08.08.2018	400001015909	Date de la première version publiée: 07.04.2016

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

L'évaluation du risque chimique des substances contenues dans ce produit est soit terminée, soit sans objet (non applicable).

RUBRIQUE 16: Autres informations**Texte complet pour phrase H**

H302	: Nocif en cas d'ingestion.
H312	: Nocif par contact cutané.
H315	: Provoque une irritation cutanée.
H317	: Peut provoquer une allergie cutanée.
H318	: Provoque de graves lésions des yeux.
H319	: Provoque une sévère irritation des yeux.
H332	: Nocif par inhalation.
H411	: Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412	: Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Texte complet pour autres abréviations

Acute Tox.	: Toxicité aiguë
Aquatic Chronic	: Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique
Eye Dam.	: Lésions oculaires graves
Eye Irrit.	: Irritation oculaire
Skin Irrit.	: Irritation cutanée
Skin Sens.	: Sensibilisation cutanée

Information supplémentaire**Classification du mélange:**

Skin Irrit. 2	H315
Eye Dam. 1	H318
Skin Sens. 1	H317
Aquatic Chronic 2	H411

Procédure de classification:

Méthode de calcul
Méthode de calcul
Méthode de calcul
Méthode de calcul

Les informations et recommandations figurant dans cette publication sont fondées sur notre expérience générale et sont fournies de bonne foi au mieux de nos connaissances actuelles, MAIS RIEN DANS LES PRESENTES NE DOIT ÊTRE INTERPRETE COMME CONSTITUANT UNE GARANTIE OU UNE DECLARATION, EXPRESSE, IMPLICITE OU AUTRE.

DANS TOUS LES CAS, IL INCOMBE A L'UTILISATEUR DE DETERMINER ET DE VERIFIER L'EXACTITUDE, AINSI QUE LE CARACTERE SUFFISANT ET APPLICABLE DE TELLES INFORMATIONS ET RECOMMANDATIONS, DE MEME QUE L'ADEQUATION ET L'ADAPTATION D'UN QUELCONQUE PRODUIT A UNE UTILISATION SPECIFIQUE OU DANS UN BUT PARTICULIER.

LES PRODUITS MENTIONNES PEUVENT PRESENTER DES RISQUES INCONNUS ET DOIVENT ETRE UTILISES AVEC PRECAUTION. MEME SI CERTAINS RISQUES SONT DECRETS DANS

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

HUNTSMAN

Enriching lives through innovation

ARALDITE® 2015-1 RESIN

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 16.02.2017
1.3	08.08.2018	400001015909	Date de la première version publiée: 07.04.2016

CETTE PUBLICATION, IL N'EXISTE AUCUNE GARANTIE QU'IL S'AGIT DES SEULS RISQUES EXISTANTS.

Les risques, la toxicité et le comportement des produits peuvent différer lorsque ceux-ci sont utilisés avec d'autres matériaux et dépendent des conditions de fabrication et d'autres processus. Ces risques, cette toxicité et ces comportements doivent être déterminés par l'utilisateur et portés à la connaissance des personnes ou entités chargés du transport ou de la manutention, du traitement ou de la transformation, ainsi que de tous utilisateurs finaux.

Les marques commerciales ci-dessus sont la propriété de Huntsman Corporation ou de ses filiales.

AUCUNE PERSONNE OU ORGANISATION A L'EXCEPTION D'UN EMPLOYE HUNTSMAN DUMENT QUALIFIE EST AUTORISE A FOURNIR OU METTRE A DISPOSITION DES FICHES DE DONNEES DE SECURITE POUR LES PRODUITS HUNTSMAN. LES FICHES DE DONNEES DE SECURITE DE SOURCES NON AUTORISEE PEUVENT CONTENIR DES INFORMATIONS QUI NE SONT PLUS A JOUR OU INEXACTES.

ARALDITE® 2015-1 HARDENER

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 18.01.2017
1.3	07.08.2018	400000004944	Date de la première version publiée: 15.12.2016

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**1.1 Identificateur de produit**

Nom commercial : ARALDITE® 2015-1 HARDENER

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : Durcisseur

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : Huntsman Advanced Materials (Europe)BVBA
Adresse : Everslaan 45
3078 Everberg
Belgique

Téléphone : +41 61 299 20 41
Téléfax : +41 61 299 20 40

Adresse e-mail de la personne responsable de FDS : Global_Product_EHS_AdMat@huntsman.com

1.4 Numéro d'appel d'urgenceNuméro d'appel d'urgence : Centres Antipoison et de Toxicovigilance:
ANGERS: 02 41 48 21 21
BORDEAUX: 05 56 96 40 80
LILLE: 0 825 812 822
LYON: 04 72 11 69 11
MARSEILLE 04 91 75 25 25
NANCY: 03 83 32 36 36
PARIS: 01 40 05 48 48
RENNES: 02 99 59 22 22
STRASBOURG: 03 88 37 37 37
TOULOUSE: 05 61 77 74 47
EUROPE: +32 35 75 1234
France ORFILA: +33(0)145425959
ASIA: +65 6336-6011
China: +86 20 39377888
+86 532 83889090
India: + 91 22 42 87 5333
Australia: 1800 786 152
New Zealand: 0800 767 437
USA: +1/800/424.9300

ARALDITE® 2015-1 HARDENER

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 18.01.2017
1.3	07.08.2018	400000004944	Date de la première version publiée: 15.12.2016

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Corrosion cutanée, Sous-catégorie 1A	H314: Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
Lésions oculaires graves, Catégorie 1	H318: Provoque de graves lésions des yeux.
Sensibilisation cutanée, Catégorie 1	H317: Peut provoquer une allergie cutanée.
Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique, Catégorie 2	H411: Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement : Danger

Mentions de danger : H314 Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence : **Prévention:**
P273 Éviter le rejet dans l'environnement.
P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.

Intervention:

P303 + P361 + P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau.

P304 + P340 + P310 EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

P305 + P351 + P338 + P310 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement

ARALDITE® 2015-1 HARDENER

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 18.01.2017
1.3	07.08.2018	400000004944	Date de la première version publiée: 15.12.2016

P391 un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.
Recueillir le produit répandu.

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette:

2-propnenitrile polymeris avec 1,3-butadine, terminaison 1-cyano-1-mthyl-4-oxo-4-[[2-(1-piprazinyl)thyl]amino]butyl

Reaction mass of trientine and trientine, mono- and di-propoxylated

2,2,4(or 2,4,4)-Trimethylhexane-1,6-diamine

3-aminopropyltrithoxysilane

2.3 Autres dangers

Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

Composants dangereux

Nom Chimique	No.-CAS No.-CE No.-Index Numéro d'enregistrement	Classification	Concentration (% w/w)
2-propnenitrile polymeris avec 1,3-butadine, terminaison 1-cyano-1-mthyl-4-oxo-4-[[2-(1-piprazinyl)thyl]amino]butyl	68683-29-4 Polymère	Skin Irrit. 2; H315 Eye Irrit. 2; H319 Skin Sens. 1; H317	>= 30 - < 60
Bis(isopropyl)naphthalene	38640-62-9 254-052-6 01-2119565150-48	Asp. Tox. 1; H304 Aquatic Chronic 1; H410	>= 7 - < 13
Reaction mass of trientine and trientine, mono- and di-propoxylated	Non attribuée - 01-2120098765-38	Skin Irrit. 2; H315 Eye Irrit. 2; H319 Skin Sens. 1B; H317 Aquatic Chronic 2; H411	>= 7 - < 13
2,2,4(or 2,4,4)-Trimethylhexane-1,6-diamine	25513-64-8 247-063-2 01-2119560598-25	Acute Tox. 4; H302 Skin Corr. 1A; H314 Eye Dam. 1; H318 Skin Sens. 1A; H317	>= 7 - < 13
2,4,6-Tris(dimethylaminomethyl)phenol	90-72-2 202-013-9 603-069-00-0 01-2119560597-27	Skin Corr. 1C; H314 Eye Dam. 1; H318	>= 1 - < 3
3-aminopropyltrithoxysilane	919-30-2 213-048-4 612-108-00-0 01-2119480479-24	Acute Tox. 4; H302 Skin Corr. 1B; H314 Skin Sens. 1; H317	>= 0,1 - < 1

Pour l'explication des abréviations voir section 16.

ARALDITE® 2015-1 HARDENER

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 18.01.2017
1.3	07.08.2018	400000004944	Date de la première version publiée: 15.12.2016

RUBRIQUE 4: Premiers secours**4.1 Description des premiers secours**

- Conseils généraux : S'éloigner de la zone dangereuse.
Consulter un médecin.
Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.
Ne pas laisser la victime sans surveillance.
- En cas d'inhalation : En cas d'inconscience, allonger en position latérale stable et appeler un médecin.
Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.
- En cas de contact avec la peau : Un traitement médical immédiat est nécessaire car les effets corrosifs cutanés non traités donnent des blessures qui guérissent lentement et difficilement.
En cas de contact avec la peau, bien rincer à l'eau.
Enlever immédiatement tout vêtement souillé.
- En cas de contact avec les yeux : Même de petites éclaboussures dans les yeux peuvent provoquer des lésions irréversibles des tissus et une cécité.
En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
Continuer à rincer les yeux durant le transport à l'hôpital.
Enlever les lentilles de contact.
Protéger l'oeil intact.
Maintenir l'oeil bien ouvert pendant le rinçage.
Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.
- En cas d'ingestion : Maintenir l'appareil respiratoire dégagé.
Ne PAS faire vomir.
Ne pas faire boire de lait ou de boissons alcoolisées.
Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.
Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.
Transporter immédiatement la victime à l'hôpital.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucun(e) à notre connaissance.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

- Traitement : Traitement symptomatique et thérapie de soutien comme indiqué. Après une exposition sévère le patient doit être gardé sous contrôle médical pendant au moins 48 heures.

ARALDITE® 2015-1 HARDENER

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 18.01.2017
1.3	07.08.2018	400000004944	Date de la première version publiée: 15.12.2016

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1 Moyens d'extinction**

Moyens d'extinction appropriés : Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement proche.

Moyens d'extinction inappropriés : Jet d'eau à grand débit

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau.

Produits de combustion dangereux : On ne connaît aucun produit de combustion dangereux

5.3 Conseils aux pompiers

Équipements de protection particuliers des pompiers : Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie, si nécessaire.

Méthodes spécifiques d'extinction : Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.

Information supplémentaire : Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations. Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Précautions individuelles : Utiliser un équipement de protection individuelle.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement : Éviter que le produit arrive dans les égouts.
Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est possible en toute sécurité.
En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Neutraliser à l'acide.
Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure).
Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

ARALDITE® 2015-1 HARDENER

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 18.01.2017
1.3	07.08.2018	400000004944	Date de la première version publiée: 15.12.2016

6.4 Référence à d'autres rubriques

Voir section 1 pour les coordonnées d'urgence., Équipement de protection individuel, voir section 8., Pour des considérations sur l'élimination, voir la section 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Conseils pour une manipulation sans danger	: Ne pas inhaler les vapeurs/poussières. Éviter l'exposition - se procurer des instructions spéciales avant l'utilisation. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Équipement de protection individuel, voir section 8. Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail. Pour éviter les renversements pendant la manipulation maintenir le flacon dans une cuvette métallique. Éliminer l'eau de rinçage en accord avec les réglementations locales et nationales. Les personnes susceptibles d'avoir des problèmes de sensibilisation de la peau ou d'asthme, des allergies, des maladies respiratoires chroniques ou récurrentes, ne devraient pas être employées dans aucun des procédés dans lequel ce mélange est utilisé.
Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion	: Mesures préventives habituelles pour la protection contre l'incendie.
Mesures d'hygiène	: Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation. Ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs	: Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré. Refermer soigneusement tout récipient entamé et le stocker verticalement afin d'éviter tout écoulement. Respecter les mises-en-garde de l'étiquette. Les installations et le matériel électriques doivent être conformes aux normes techniques de sécurité.
Température de stockage recommandée	: 2 - 40 °C
Pour en savoir plus sur la stabilité du stockage	: Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s)	: Donnée non disponible
--------------------------------	-------------------------

ARALDITE® 2015-1 HARDENER

Version 1.3 Date de révision: 07.08.2018 Numéro de la FDS: 400000004944 Date de dernière parution: 18.01.2017
Date de la première version publiée: 15.12.2016

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Ne contient pas de substances avec des valeurs limites d'exposition professionnelle.

Dose dérivée sans effet (DNEL) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:

Nom de la substance	Utilisation finale	Voies d'exposition	Effets potentiels sur la santé	Valeur
Bis(isopropyl)naphthalene	Travailleurs	Inhalation	Effets systémiques, Exposition à long terme	30 mg/m ³
	Travailleurs	Dermale	Effets systémiques, Exposition à long terme	4,3 mg/kg p.c./jour
	Consommateurs	Inhalation	Effets systémiques, Exposition à long terme	7,4 mg/m ³
	Consommateurs	Dermale	Effets systémiques, Exposition à long terme	2,1 mg/kg p.c./jour
	Consommateurs	Oral(e)	Effets systémiques, Exposition à long terme	2,1 mg/kg p.c./jour
2,2,4(or 2,4,4)-Trimethylhexane-1,6-diamine	Consommateurs	Oral(e)	Long terme - effets systémiques	0,05 mg/kg
Reaction mass of trientine and trientine, mono- and di-propoxylated	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	3,51 mg/m ³
	Travailleurs	Dermale	Long terme - effets systémiques	2 mg/kg

Concentration prédite sans effet (PNEC) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:

Nom de la substance	Compartiment de l'Environnement	Valeur
2,4,6-Tris(dimethylaminomethyl)phenol	Eau douce	0,084 mg/l
Remarques:	Facteurs d'Évaluation	
	Eau de mer	0,0084 mg/l
	Facteurs d'Évaluation	
	Station de traitement des eaux usées	0,2 mg/l
	Facteurs d'Évaluation	
Bis(isopropyl)naphthalene	Eau douce	0,26 µg/l
	Facteurs d'Évaluation	
	Eau de mer	0,026 µg/l

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

HUNTSMAN

Enriching lives through innovation

ARALDITE® 2015-1 HARDENER

Version 1.3 Date de révision: 07.08.2018 Numéro de la FDS: 400000004944 Date de dernière parution: 18.01.2017
 Date de la première version publiée: 15.12.2016

	Facteurs d'Évaluation	
	Station de traitement des eaux usées	0,15 mg/l
	Facteurs d'Évaluation	
	Sédiment d'eau douce	0,94 mg/kg
	Méthode de l'équilibre	
	Sédiment marin	0,094 mg/kg
	Méthode de l'équilibre	
	Sol	0,1872 mg/kg
	Méthode de l'équilibre	
	Empoisonnement secondaire	25 mg/kg
	Facteurs d'Évaluation	
Siloxanes and Silicones, di-Me, reaction products with silica	Sédiment d'eau douce	> 100 mg/kg
	Facteurs d'Évaluation	
	Sol	23 mg/kg
	Facteurs d'Évaluation	
2,2,4(or 2,4,4)-Trimethylhexane-1,6-diamine	Eau douce	0,102 mg/l
	Facteurs d'Évaluation	
	Eau de mer	0,01 mg/l
	Facteurs d'Évaluation	
	Station de traitement des eaux usées	72 mg/l
	Facteurs d'Évaluation	
	Sédiment d'eau douce	0,662 mg/kg
	Sédiment marin	0,062 mg/kg
Reaction mass of trientine and trientine, mono- and di-propoxylated	Eau douce	0,0041 mg/l
	Facteurs d'Évaluation	
	Eau de mer	0,0004 mg/l
	Facteurs d'Évaluation	
	Station de traitement des eaux usées	4,3 mg/l
	Facteurs d'Évaluation	
	Sédiment d'eau douce	0,171 mg/kg
	Méthode de l'équilibre	
	Sédiment marin	0,0171 mg/kg

ARALDITE® 2015-1 HARDENER

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 18.01.2017
1.3	07.08.2018	400000004944	Date de la première version publiée: 15.12.2016

	Méthode de l'équilibre	
	Sol	0,00317 mg/kg
	Méthode de l'équilibre	

8.2 Contrôles de l'exposition

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux	:	Flacon pour le rinçage oculaire avec de l'eau pure Lunettes de sécurité à protection intégrale Porter un écran-facial et des vêtements de protection en cas de problèmes lors de la mise en oeuvre.
Protection des mains		
Matériel	:	caoutchouc butyle
Matériel	:	Alcool éthylvinyle laminé (EVAL)
Délai de rupture	:	> 8 h
Matériel	:	Caoutchouc nitrile
Délai de rupture	:	10 - 480 min
Remarques	:	Il convient de discuter au préalable avec le fournisseur des gants de protection si ceux-ci sont bien adaptés à un poste de travail spécifique. Prenez en compte l'information donnée par le fournisseur concernant la perméabilité et les temps de pénétration, et les conditions particulières du lieu de travail (contraintes mécaniques, temps de contact).
Protection de la peau et du corps	:	Vêtements étanches Choisir la protection individuelle suivant la quantité et la concentration de la substance dangereuse au poste de travail.
Protection respiratoire	:	Utiliser une protection respiratoire adéquate sauf en présence d'une ventilation locale par aspiration ou s'il est démontré que l'exposition est dans les limites préconisées par les directives d'exposition. Type de Filtre recommandé: Particules organiques et vapeur de type organique
Filtre de type	:	Filtre de type A-P

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	:	liquide
Couleur	:	beige
Odeur	:	type amine
Seuil olfactif	:	Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.

ARALDITE® 2015-1 HARDENER

Version 1.3 Date de révision: 07.08.2018 Numéro de la FDS: 400000004944 Date de dernière parution: 18.01.2017
Date de la première version publiée: 15.12.2016

pH : env. 11 (20 °C)
Concentration: 500 g/l

Point de fusion/point de congélation : Donnée non disponible

Point d'ébullition : > 200 °C

Point d'éclair : > 100 °C
Méthode: Creuset fermé Pinsky-Martens

Taux d'évaporation : Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.

Inflammabilité (solide, gaz) : Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.

Vitesse de combustion : Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.

Limite d'explosivité, supérieure / Limite d'inflammabilité supérieure : Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.

Limite d'explosivité, inférieure / Limite d'inflammabilité inférieure : Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.

Pression de vapeur : Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.

Densité de vapeur relative : Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.

Densité relative : Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.

Densité : 1,42 g/cm³ (23 °C)

Solubilité(s)
Hydrosolubilité : insoluble

Solubilité dans d'autres solvants : Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.

Coefficient de partage: n-octanol/eau : Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.

Température d'auto-inflammabilité : Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.

Température de décomposition : > 200 °C

Viscosité
Viscosité, dynamique : 50 000 - 100 000 mPa,s (20 °C)

Propriétés explosives : Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.

ARALDITE® 2015-1 HARDENER

Version 1.3 Date de révision: 07.08.2018 Numéro de la FDS: 400000004944 Date de dernière parution: 18.01.2017
Date de la première version publiée: 15.12.2016

Propriétés comburantes : Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.

9.2 Autres informations

Poids moléculaire : Donnée non disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.2 Stabilité chimique

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter : Donnée non disponible

10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter : Donnée non disponible

10.6 Produits de décomposition dangereux

Oxydes de carbone
Oxydes d'azote (NOx)
Oxydes de soufre
La combustion produit des fumées délétères et toxiques.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Toxicité aiguë par voie orale : Estimation de la toxicité aiguë : > 2 000 mg/kg
- Produit Méthode: Méthode de calcul

Composants:

Bis(isopropyl)naphthalene:
Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat, mâle et femelle): > 5,64 mg/l
Durée d'exposition: 4 h
Atmosphère de test: poussières/brouillard
Méthode: OCDE ligne directrice 403

3-aminopropyltrithoxysilane:
Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat, mâle): > 5 ppm

ARALDITE® 2015-1 HARDENER

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 18.01.2017
1.3	07.08.2018	400000004944	Date de la première version publiée: 15.12.2016

Durée d'exposition: 6 h
Atmosphère de test: vapeur
Méthode: OCDE ligne directrice 403

Composants:

2-propenenitrile polymeris avec 1,3-butadine, terminaison 1-cyano-1-méthyl-4-oxo-4-[[2-(1-piprazinyl)thyl]amino]butyl:

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Lapin): > 3 g/kg

Bis(isopropyl)naphthalene:

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Rat, mâle et femelle): > 4 500 mg/kg

Méthode: OCDE ligne directrice 402

Evaluation: La substance ou le mélange ne présente pas de toxicité aiguë par la peau

Reaction mass of trientine and trientine, mono- and di-propoxylated:

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Rat): \geq 2 150 mg/kg

Méthode: OCDE ligne directrice 402

2,4,6-Tris(diméthylaminométhyl)phénol:

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Rat, mâle): > 971 mg/kg

Evaluation: La substance ou le mélange ne présente pas de toxicité aiguë par la peau

3-aminopropyltrithoxysilane:

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Lapin, mâle et femelle): 4 075 mg/kg

Méthode: Toxicité aiguë par voie cutanée

Evaluation: La substance ou le mélange ne présente pas de toxicité aiguë par la peau

Toxicité aiguë (autres voies d'administration) : Donnée non disponible

Corrosion cutanée/irritation cutanée**Composants:**

2-propenenitrile polymeris avec 1,3-butadine, terminaison 1-cyano-1-méthyl-4-oxo-4-[[2-(1-piprazinyl)thyl]amino]butyl:

Espèce: Lapin

Evaluation: Produit irritant modéré de la peau

Résultat: Irritant pour la peau.

Bis(isopropyl)naphthalene:

Espèce: Lapin

Durée d'exposition: 4 h

Evaluation: Pas d'irritation de la peau

ARALDITE® 2015-1 HARDENER

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 18.01.2017
1.3	07.08.2018	400000004944	Date de la première version publiée: 15.12.2016

Méthode: OCDE ligne directrice 404
Résultat: Blessures normalement réversibles

Reaction mass of trientine and trientine, mono- and di-propoxylated:

Espèce: Lapin

Durée d'exposition: 72 h

Méthode: OCDE ligne directrice 404

Résultat: Irritant pour la peau.

2,2,4(or 2,4,4)-Trimethylhexane-1,6-diamine:

Espèce: Lapin

Résultat: Corrosif après 3 minutes d'exposition ou moins

2,4,6-Tris(dimethylaminomethyl)phenol:

Espèce: Lapin

Méthode: OCDE ligne directrice 404

Résultat: Corrosif après 1 à 4 heures d'exposition

3-aminopropyltrithoxysilane:

Espèce: Lapin

Méthode: OCDE ligne directrice 404

Résultat: Provoque des brûlures.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire**Composants:**

2-propenenitrile polymeris avec 1,3-butadine, terminaison 1-cyano-1-mthyl-4-oxo-4-[[2-(1-piprazinyl)thyl]amino]butyl:

Espèce: Lapin

Evaluation: Irritant léger pour les yeux

Résultat: irritation légère

Bis(isopropyl)naphthalene:

Espèce: Lapin

Evaluation: Pas d'irritation des yeux

Méthode: OCDE ligne directrice 405

Résultat: Pas d'irritation des yeux

Reaction mass of trientine and trientine, mono- and di-propoxylated:

Espèce: Lapin

Résultat: Irritation des yeux

2,2,4(or 2,4,4)-Trimethylhexane-1,6-diamine:

Espèce: Lapin

Méthode: OCDE ligne directrice 405

Résultat: Corrosif

2,4,6-Tris(dimethylaminomethyl)phenol:

Espèce: Lapin

Evaluation: Corrosif

Résultat: Corrosif

3-aminopropyltrithoxysilane:

Espèce: Lapin

ARALDITE® 2015-1 HARDENER

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 18.01.2017
1.3	07.08.2018	400000004944	Date de la première version publiée: 15.12.2016

Méthode: OCDE ligne directrice 405
Résultat: Risque de lésions oculaires graves.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée**Composants:**

2-propenenitrile polymerisé avec 1,3-butadiène, terminaison 1-cyano-1-méthyl-4-oxo-4-[[2-(1-piprazinyl)thyl]amino]butyl:

Voies d'exposition: Peau

Espèce: Cochon d'Inde

Méthode: OCDE ligne directrice 406

Résultat: Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Bis(isopropyl)naphthalène:

Type de Test: Test de Maximalisation

Voies d'exposition: Peau

Espèce: Cochon d'Inde

Méthode: OCDE ligne directrice 406

Résultat: Ne provoque pas de sensibilisation de la peau.

Reaction mass of trientine and trientine, mono- and di-propoxylated:

Voies d'exposition: Peau

Espèce: CBA/Ca

Méthode: OCDE ligne directrice 429

Résultat: Taux de sensibilisation de la peau bas à modéré, probable ou prouvé, chez l'homme

BPL: oui

2,2,4(or 2,4,4)-Triméthylhexane-1,6-diamine:

Voies d'exposition: Peau

Espèce: Cochon d'Inde

Méthode: OCDE ligne directrice 406

Résultat: Le produit est un sensibilisant de la peau, sous-catégorie 1A.

2,4,6-Tris(diméthylaminométhyl)phénol:

Voies d'exposition: Peau

Espèce: Cochon d'Inde

Méthode: OCDE ligne directrice 406

Résultat: Ne provoque pas de sensibilisation de la peau.

3-aminopropyltrithoxysilane:

Voies d'exposition: Peau

Espèce: Cochon d'Inde

Méthode: OCDE ligne directrice 406

Résultat: Le produit est un sensibilisant de la peau, sous-catégorie 1B.

Composants:

Bis(isopropyl)naphthalène:

Évaluation:

Peut être nocif en cas d'ingestion ou par inhalation.

Ne provoque pas de sensibilisation de la peau.

Mutagenicité sur les cellules germinales**Composants:**

ARALDITE® 2015-1 HARDENER

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 18.01.2017
1.3	07.08.2018	400000004944	Date de la première version publiée: 15.12.2016

Bis(isopropyl)naphthalene:
Génotoxicité in vitro

: Type de Test: Test d'aberration chromosomique in vitro
Système d'essais: Cellules d'ovaires de hamster chinois
Concentration: 9.5 - 60 µg/L
Activation du métabolisme: avec ou sans activation métabolique
Méthode: OCDE ligne directrice 473
Résultat: négatif

: Type de Test: Test de Ames
Système d'essais: Salmonella typhimurium
Concentration: 92 mg/plate
Activation du métabolisme: avec ou sans activation métabolique
Méthode: OCDE ligne directrice 471
Résultat: négatif

: Type de Test: Essai in vitro de mutation génique sur cellules de mammifères
Système d'essais: Cellules de lymphome de souris
Concentration: 40 - 60 mg/ml
Activation du métabolisme: avec ou sans activation métabolique
Méthode: OCDE ligne directrice 476
Résultat: négatif

Reaction mass of trientine and trientine, mono- and di-propoxylated:

Génotoxicité in vitro

: Type de Test: Essai in vitro de mutation génique sur cellules de mammifères
Système d'essais: Cellules d'ovaires de hamster chinois
Méthode: OCDE ligne directrice 476
Résultat: négatif
BPL: oui

: Type de Test: Test de Ames
Système d'essais: Salmonella typhimurium
Méthode: OCDE ligne directrice 471
Résultat: positif
BPL: oui

: Type de Test: Test d'aberration chromosomique in vitro
Système d'essais: Cellules d'ovaires de hamster chinois
Méthode: OCDE ligne directrice 473
Résultat: négatif
BPL: oui

2,2,4(or 2,4,4)-Trimethylhexane-1,6-diamine:

Génotoxicité in vitro

: Type de Test: Test de Ames

ARALDITE® 2015-1 HARDENER

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 18.01.2017
1.3	07.08.2018	400000004944	Date de la première version publiée: 15.12.2016

Système d'essais: Salmonella typhimurium
Concentration: 5000 ug/plate
Activation du métabolisme: avec ou sans activation métabolique
Méthode: Directive 67/548/CEE, Annexe V, B.13/14.
Résultat: négatif

: Type de Test: Test d'aberration chromosomique in vitro
Système d'essais: Cellules d'ovaires de hamster chinois
Activation du métabolisme: avec ou sans activation métabolique
Méthode: OCDE ligne directrice 473
Résultat: négatif

: Type de Test: Essai in vitro de mutation génique sur cellules de mammifères
Système d'essais: Cellules d'ovaires de hamster chinois
Concentration: 2 mg/ml
Activation du métabolisme: avec ou sans activation métabolique
Méthode: OCDE ligne directrice 476
Résultat: négatif

2,4,6-Tris(diméthylaminométhyl)phénol:

Génotoxicité in vitro : Concentration: 5000 ug/plate
Activation du métabolisme: avec ou sans activation métabolique
Méthode: OCDE ligne directrice 471
Résultat: négatif

: Concentration: 2500 ug/plate
Activation du métabolisme: avec ou sans activation métabolique
Méthode: OCDE ligne directrice 473
Résultat: négatif

: Activation du métabolisme: avec ou sans activation métabolique
Méthode: OCDE ligne directrice 476
Résultat: négatif

3-aminopropyltréthoxysilane:

Génotoxicité in vitro : Activation du métabolisme: avec ou sans activation métabolique
Méthode: OCDE ligne directrice 473
Résultat: négatif

ARALDITE® 2015-1 HARDENER

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 18.01.2017
1.3	07.08.2018	400000004944	Date de la première version publiée: 15.12.2016

Composants:

Bis(isopropyl)naphthalene:
Génotoxicité in vivo

: Type de Test: Test du micronoyau
Espèce utilisée pour le test: Souris (mâle et femelle)
Voie d'application: Injection intrapéritonéale
Dose: 1.92 g/kg
Méthode: OCDE ligne directrice 474
Résultat: négatif

2,2,4(or 2,4,4)-Trimethylhexane-1,6-diamine:

Génotoxicité in vivo : Espèce utilisée pour le test: Hamster chinois (mâle et femelle)
Type de cellule: Moelle osseuse
Voie d'application: Oral(e)
Dose: 825 - 1000 mg/kg
Méthode: OCDE ligne directrice 474
Résultat: négatif

Type de Test: Test du micronucleus in vivo
Espèce utilisée pour le test: Souris (mâle et femelle)
Voie d'application: Oral(e)
Dose: 850 - 1000 mg/kg
Méthode: OCDE ligne directrice 474
Résultat: négatif

3-aminopropyltrithoxysilane:
Génotoxicité in vivo

: Voie d'application: Injection intrapéritonéale
Méthode: OCDE ligne directrice 474
Résultat: négatif

Composants:

Bis(isopropyl)naphthalene:
Mutagénicité sur les cellules
germinales- Evaluation

: Des tests sur des cultures de cellules bactériennes ou
mammaliennes n'ont révélé aucun effet mutagène.

Reaction mass of trientine and trientine, mono- and di-propoxylated:

Mutagénicité sur les cellules
germinales- Evaluation : Des tests sur des cultures de cellules bactériennes ou
mammaliennes n'ont révélé aucun effet mutagène.

Mutagénicité sur les cellules
germinales- Evaluation

: Donnée non disponible

Cancérogénicité

Donnée non disponible

Cancérogénicité - Evaluation

: Donnée non disponible

ARALDITE® 2015-1 HARDENER

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 18.01.2017
1.3	07.08.2018	400000004944	Date de la première version publiée: 15.12.2016

Toxicité pour la reproduction**Composants:**

Reaction mass of trientine and trientine, mono- and di-propoxylated:

Effets sur la fertilité : Type de Test: Fertilité
Espèce: Rat, mâle et femelle
Souche: Wistar
Voie d'application: Ingestion
Dose: 100, 300 and 750 milligramme par kilogramme
Toxicité générale chez les parents: Dose sans effet toxique observé: Mesuré 750 Poids corporel mg / kg
Toxicité générale sur la génération F1: Dose sans effet toxique observé: Mesuré 750 Poids corporel mg / kg
Méthode: OCDE ligne directrice 422
BPL: oui

2,2,4(or 2,4,4)-Trimethylhexane-1,6-diamine:

Espèce: Rat, mâle et femelle
Voie d'application: Oral(e)
Dose: 10, 60, 120 mg/kg bw/day
Méthode: OCDE ligne directrice 416
Résultat: Aucun effet sur la fertilité et le développement précoce de l'embryon n'a été observé.

2,4,6-Tris(dimethylaminomethyl)phenol:

Espèce: Rat, mâle et femelle
Voie d'application: Oral(e)
Méthode: OCDE ligne directrice 422
Remarques: Aucun effet indésirable n'a été signalé

Composants:

Bis(isopropyl)naphthalene:

Incidences sur le développement du fœtus : Espèce: Rat, femelle
Voie d'application: Oral(e)
Dose: 100, 250, 625 mg/kg
Durée d'un traitement unique: 20 d
Fréquence du traitement: 7 jours / semaine
Toxicité maternelle générale: Dose la plus faible avec effet toxique observé: 250 Poids corporel mg / kg
Térogénicité: Dose sans effet toxique observé: 625 Poids corporel mg / kg
Toxicité embryo-fœtale.: Dose sans effet toxique observé: 625 Poids corporel mg / kg
Méthode: Directive 67/548/CEE, Annexe V, B.31.
Résultat: Aucune incidence térogène.

Reaction mass of trientine and trientine, mono- and di-propoxylated:

Espèce: Rat, mâle et femelle
Souche: Wistar
Voie d'application: Ingestion
Dose: 100, 300 and 750 milligramme par kilogramme
Toxicité maternelle générale: Dose sans effet toxique

ARALDITE® 2015-1 HARDENER

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 18.01.2017
1.3	07.08.2018	400000004944	Date de la première version publiée: 15.12.2016

observé: Mesuré 300 Poids corporel mg / kg
Toxicité pour le développement: Dose sans effet toxique
observé: Mesuré 750 Poids corporel mg / kg
Méthode: OCDE ligne directrice 422
BPL: oui

2,2,4(or 2,4,4)-Triméthylhexane-1,6-diamine:

Espèce: Lapin, femelle
Voie d'application: Oral(e)
Toxicité maternelle générale: Dose sans effet toxique
observé: 50 000 ppm
Résultat: Aucune incidence tératogène.

Composants:

Bis(isopropyl)naphthalene:

Toxicité pour la reproduction : Aucune preuve d'effets nocifs sur la fonction sexuelle et la fertilité ou sur la croissance, lors de l'expérimentation animale.
- Evaluation

Reaction mass of trientine and trientine, mono- and di-propoxylated:

Toxicité pour la reproduction : Aucune preuve d'effets nocifs sur la fonction sexuelle et la fertilité ou sur la croissance, lors de l'expérimentation animale.
- Evaluation

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Donnée non disponible

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**Composants:**

Reaction mass of trientine and trientine, mono- and di-propoxylated:

Voies d'exposition: Ingestion

Organes cibles: Reins

Evaluation: Aucun effet significativement dangereux pour la santé n'a été observé à des concentrations de 300 mg/kg bw/jour.

Toxicité à dose répétée**Composants:**

Bis(isopropyl)naphthalene:

Espèce: Rat, mâle et femelle

NOAEL: 170 mg/kg

Voie d'application: par voie orale (alimentation)

Durée d'exposition: 4 320 h Nombre d'expositions: 7 d

Dose: 170, 340, and 670 mg/kg

Méthode: Toxicité subchronique

Remarques: Aucun effet indésirable n'a été signalé

Reaction mass of trientine and trientine, mono- and di-propoxylated:

Espèce: Rat, mâle et femelle

NOAEL: 300

Voie d'application: Ingestion

Durée d'exposition: 43 - 44 Days Méthode: OCDE ligne directrice 422

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

HUNTSMAN

Enriching lives through innovation

ARALDITE® 2015-1 HARDENER

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 18.01.2017
1.3	07.08.2018	400000004944	Date de la première version publiée: 15.12.2016

2,2,4(or 2,4,4)-Trimethylhexane-1,6-diamine:

Espèce: Rat, mâle et femelle

NOAEL: 10

Voie d'application: Ingestion

Durée d'exposition: 13 WeeksNombre d'expositions: Daily

Dose: 10, 60, 180mg/kg bw

Organes cibles: Foie

Espèce: Rat, mâle et femelle

LOAEL: 60

Voie d'application: Ingestion

Durée d'exposition: 13 WeeksNombre d'expositions: Daily

Dose: 10, 60, 180mg/kg bw

Organes cibles: Foie

2,4,6-Tris(dimethylaminomethyl)phenol:

Espèce: Rat, mâle et femelle

NOEL: 15 mg/kg

Voie d'application: Ingestion

Durée d'exposition: 1 032 hNombre d'expositions: 7 d

Méthode: Toxicité subaiguë

3-aminopropyltrithoxysilane:

Espèce: Rat, mâle et femelle

NOAEL: 200 mg/kg

Voie d'application: Ingestion

Durée d'exposition: 2 160 hMéthode: Toxicité subchronique

Composants:

Bis(isopropyl)naphthalene:

Toxicité à dose répétée -

Evaluation

: Peut être nocif en cas d'ingestion ou par inhalation.
Aucun effet indésirable n'a été observé dans les tests de toxicité chronique.

Toxicité par aspiration

Composants:

Bis(isopropyl)naphthalene:

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Expérience de l'exposition humaine

Informations générales: Donnée non disponible

Inhalation: Donnée non disponible

Contact avec la peau: Donnée non disponible

ARALDITE® 2015-1 HARDENER

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 18.01.2017
1.3	07.08.2018	400000004944	Date de la première version publiée: 15.12.2016

Contact avec les yeux: Donnée non disponible

Ingestion: Donnée non disponible

Toxicologie, Métabolisme, Distribution

Donnée non disponible

Effets neurologiques

Donnée non disponible

Information supplémentaire

Ingestion: Donnée non disponible

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Composants:

2-propnenitrile polymeris avec 1,3-butadine, terminaison 1-cyano-1-mthyl-4-oxo-4-[[2-(1-piprazinyl)thyl]amino]butyl:

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): 1 000 mg/l
Durée d'exposition: 48 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 202

Toxicité pour les algues : CE50 (Pas d'information disponible.): > 1 000 mg/l
Durée d'exposition: 72 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 201

Bis(isopropyl)naphthalene:

Toxicité pour les poissons : CL50 : > 0,5 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
Type de Test: Essai en semi-statique
Méthode: Directive 67/548/CEE, Annexe V, C.1.
Remarques: Aucune toxicité à la limite de solubilité

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): > 0,16 mg/l
Durée d'exposition: 48 h
Type de Test: Essai en statique
Méthode: OCDE Ligne directrice 202
Remarques: Aucune toxicité à la limite de solubilité

EL50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): 1,7 mg/l
Durée d'exposition: 48 h
Type de Test: Essai en semi-statique
Méthode: OCDE Ligne directrice 202

ARALDITE® 2015-1 HARDENER

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 18.01.2017
1.3	07.08.2018	400000004944	Date de la première version publiée: 15.12.2016

Toxicité pour les algues : NOECr (Desmodesmus subspicatus (Algue verte)): env. 0,15 mg/l
Durée d'exposition: 72 h
Type de Test: Essai en statique
Méthode: DIN 38412
BPL: non
Remarques: La toxicité aquatique est peu probable du fait de la faible solubilité.

Facteur M (Toxicité aiguë pour le milieu aquatique) : 1

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) : NOEC: 0,013 mg/l
Durée d'exposition: 21 d
Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie)
Type de Test: Essai en semi-statique
Substance d'essai: Eau douce
Méthode: OCDE Ligne directrice 202

Facteur M (Toxicité chronique pour le milieu aquatique) : 1

Évaluation Ecotoxicologique
Toxicité aiguë pour le milieu aquatique : Aucune toxicité à la limite de solubilité

Reaction mass of trientine and trientine, mono- and di-propoxylated:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): Mesuré > 4,1 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
Type de Test: Essai en semi-statique
Contrôle analytique: oui
Méthode: OCDE ligne directrice 203
BPL: oui

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): Mesuré 48 mg/l
Durée d'exposition: 48 h
Type de Test: Essai en statique
Contrôle analytique: oui
Méthode: OCDE Ligne directrice 202
BPL: oui

Toxicité pour les algues : CE50 (Pseudokirchneriella subcapitata (Micro-Algue)): Mesuré 4,1 mg/l
Durée d'exposition: 72 h
Type de Test: Essai en statique
Contrôle analytique: oui
Méthode: OCDE Ligne directrice 201
BPL: oui

ErC10 (Pseudokirchneriella subcapitata (Micro-Algue)): Mesuré 0,11 mg/l

ARALDITE® 2015-1 HARDENER

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 18.01.2017
1.3	07.08.2018	400000004944	Date de la première version publiée: 15.12.2016

Durée d'exposition: 72 h
 Type de Test: Essai en statique
 Contrôle analytique: oui
 Méthode: OCDE Ligne directrice 201
 BPL: oui

Toxicité pour les microorganismes : EC10 (boue activée): 38 mg/l
 Durée d'exposition: 3 h
 Type de Test: Essai en statique
 Substance d'essai: Eau douce
 Méthode: OCDE Ligne directrice 209

2,2,4(or 2,4,4)-Trimethylhexane-1,6-diamine:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Leuciscus idus(Ide)): 174 mg/l
 Durée d'exposition: 48 h
 Méthode: DIN 38412

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): 31,5 mg/l
 Durée d'exposition: 24 h
 Méthode: DIN 38412

Toxicité pour les algues : CE50r (Pseudokirchneriella subcapitata (Micro-Algue)): 43,5 mg/l
 Durée d'exposition: 72 h
 Méthode: OCDE Ligne directrice 201

CE50 (Pseudokirchneriella subcapitata (Micro-Algue)): 37,1 mg/l
 Durée d'exposition: 72 h
 Méthode: OCDE Ligne directrice 201

NOEC (Pseudokirchneriella subcapitata (Micro-Algue)): 16 mg/l
 Durée d'exposition: 72 h
 Méthode: OCDE Ligne directrice 201

Toxicité pour les microorganismes : CI50 (Pseudomonas putida (Bacille Pseudomonas putida)): 89 mg/l
 Durée d'exposition: 17 h

Toxicité pour les poissons (Toxicité chronique) : NOEC: 10,9 mg/l
 Durée d'exposition: 30 d
 Espèce: Brachydanio rerio (poisson zèbre)
 Méthode: OCDE Ligne directrice 210

Concentration minimale avec effet observé: 10,9 mg/l
 Durée d'exposition: 30 d
 Espèce: Brachydanio rerio (poisson zèbre)
 Méthode: OCDE Ligne directrice 210

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) : NOEC: 1,02 mg/l
 Durée d'exposition: 21 d
 Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie)
 Méthode: OCDE Ligne directrice 211

ARALDITE® 2015-1 HARDENER

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 18.01.2017
1.3	07.08.2018	400000004944	Date de la première version publiée: 15.12.2016

	Concentration minimale avec effet observé: 1,02 mg/l Durée d'exposition: 21 d Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie) Méthode: OCDE Ligne directrice 211
Toxicité pour les organismes vivant dans le sol	: NOEC: >= 1 000 mg/kg Durée d'exposition: 56 d Espèce: Eisenia fetida (vers de terre) Méthode: OCDE ligne directrice 222
	CE50: >= 1 000 mg/kg Durée d'exposition: 56 d Espèce: Eisenia fetida (vers de terre) Méthode: OCDE ligne directrice 222
2,4,6-Tris(diméthylaminométhyl)phénol:	
Toxicité pour les poissons	: CL50 (Cyprinus carpio (Carpe)): 175 mg/l Durée d'exposition: 96 h Type de Test: Essai en statique Substance d'essai: Eau douce
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques	: CL50 : 718 mg/l Durée d'exposition: 96 h Type de Test: Essai en statique Substance d'essai: Eau de mer
Toxicité pour les algues	: CE50r (Desmodesmus subspicatus (Algue verte)): 84 mg/l Durée d'exposition: 72 h Type de Test: Essai en statique Substance d'essai: Eau douce Méthode: OCDE Ligne directrice 201
	NOEC (Desmodesmus subspicatus (Algue verte)): 6,25 mg/l Durée d'exposition: 72 h Type de Test: Essai en statique Substance d'essai: Eau douce Méthode: OCDE Ligne directrice 201
Évaluation Ecotoxicologique	
Toxicité chronique pour le milieu aquatique	: Ce produit n'est associé à aucun effet écotoxicologique connu.
3-aminopropyltrithoxysilane:	
Toxicité pour les poissons	: CL50 (Brachydanio rerio (poisson zèbre)): > 934 mg/l Durée d'exposition: 96 h Type de Test: Essai en semi-statique Substance d'essai: Eau douce Méthode: OCDE ligne directrice 203
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques	: CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): 331 mg/l Durée d'exposition: 48 h Type de Test: Essai en statique

ARALDITE® 2015-1 HARDENER

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 18.01.2017
1.3	07.08.2018	400000004944	Date de la première version publiée: 15.12.2016

Substance d'essai: Eau douce
Méthode: OCDE Ligne directrice 202

Toxicité pour les algues : CE50 (Desmodesmus subspicatus (Algue verte)): > 1 000 mg/l
Durée d'exposition: 72 h
Type de Test: Essai en statique
Substance d'essai: Eau douce
Méthode: Directive 67/548/CEE, Annexe V, C.3.

Toxicité pour les microorganismes : CE50 (Pseudomonas putida (Bacille Pseudomonas putida)): 43 mg/l
Durée d'exposition: 5,75 h
Type de Test: Essai en statique
Substance d'essai: Eau douce

12.2 Persistance et dégradabilité**Composants:**

2-propnenitrile polymeris avec 1,3-butadine, terminaison 1-cyano-1-mthyl-4-oxo-4-[[2-(1-piprazinyl)thyl]amino]butyl:

Biodégradabilité : Résultat: Difficilement biodégradable.

Bis(isopropyl)naphthalene:

Biodégradabilité : Inoculum: boue activée
Concentration: 0,2 mg/l
Résultat: Difficilement biodégradable.
Biodégradation: 30 - 35 %
Durée d'exposition: 56 d
Méthode: OCDE ligne directrice 310

Reaction mass of trientine and trientine, mono- and di-propoxylated:

Biodégradabilité : Inoculum: Boues domestique
Concentration: 100 mg/l
Résultat: Difficilement biodégradable.
Biodégradation: 4 %
Durée d'exposition: 28 d
Méthode: OCDE ligne directrice 301F

Stabilité dans l'eau : Dégradation par périodes de demi-vie (DT50): > 1 yr (25 °C)
pH: 4
Méthode: OCDE Ligne directrice 111

Dégradation par périodes de demi-vie (DT50): > 1 yr (25 °C)
pH: 7
Méthode: OCDE Ligne directrice 111

Dégradation par périodes de demi-vie (DT50): > 1 yr (25 °C)
pH: 9
Méthode: OCDE Ligne directrice 111

2,2,4(or 2,4,4)-Trimethylhexane-1,6-diamine:

Biodégradabilité : Inoculum: boue activée

ARALDITE® 2015-1 HARDENER

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 18.01.2017
1.3	07.08.2018	400000004944	Date de la première version publiée: 15.12.2016

Concentration: 11,4 mg/l
 Résultat: Difficilement biodégradable.
 Biodégradation: 7 %
 Durée d'exposition: 28 d

2,4,6-Tris(diméthylaminométhyl)phénol:

Biodégradabilité : Inoculum: boue activée
 Concentration: 2 mg/l
 Résultat: N'est pas biodégradable.
 Biodégradation: 4 %
 Durée d'exposition: 28 d
 Méthode: OCDE ligne directrice 301D

3-aminopropyltrithoxysilane:

Biodégradabilité : Inoculum: boue activée
 Concentration: 8,95 mg/l
 Résultat: Difficilement biodégradable.
 Biodégradation: 67 %
 Durée d'exposition: 28 d
 Méthode: Directive 67/548/CEE, Annexe V, C.4.A.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Composants:

Bis(isopropyl)naphthalène:

Bioaccumulation : Espèce: Cyprinus carpio (Carpe)
 Durée d'exposition: 60 d
 Facteur de bioconcentration (FBC): 770 - 6 400
 Substance d'essai: Eau douce
 Méthode: Essai en dynamique

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: 6,081
 Méthode: QSAR

Reaction mass of trientine and trientine, mono- and di-propoxylated:

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: -2,42

2,2,4(or 2,4,4)-Triméthylhexane-1,6-diamine:

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: -0,3 (25 °C)
 Méthode: OCDE Ligne directrice 117

2,4,6-Tris(diméthylaminométhyl)phénol:

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: 0,219 (21,5 °C)
 Méthode: OPPTS 830.7550

3-aminopropyltrithoxysilane:

Bioaccumulation : Espèce: Cyprinus carpio (Carpe)
 Facteur de bioconcentration (FBC): 3,4
 Remarques: Ne montre pas de bioaccumulation.

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: 1,7 (20 °C)
 pH: 7

ARALDITE® 2015-1 HARDENER

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 18.01.2017
1.3	07.08.2018	400000004944	Date de la première version publiée: 15.12.2016

12.4 Mobilité dans le sol

Composants:

Bis(isopropyl)naphthalene:
Répartition entre les : Koc: 36108
compartiments : Méthode: QSAR
environnementaux

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Produit:

Evaluation : Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus..

Composants:

Reaction mass of trientine and trientine, mono- and di-propoxylated:
Evaluation : Cette substance n'est pas considérée comme persistante, bioaccumulable et toxique (PBT)..

12.6 Autres effets néfastes

Donnée non disponible

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit : Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts, les cours d'eau ou le sol.
Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec des résidus de produits chimiques ou des emballages déjà utilisés.
Envoyer à une entreprise autorisée à gérer les déchets.

Emballages contaminés : Vider les restes.
Eliminer comme produit non utilisé.
Ne pas réutiliser des récipients vides.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

IATA

14.1 Numéro ONU : UN 2735
14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU : Polyamines, liquid, corrosive, n.o.s.

(TRIMETHYLHEXAMETHYLENEDIAMINE,
DIISOPROPYLNAPHTHALENE ISOMERS)

14.3 Classe(s) de danger pour le transport : 8

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

HUNTSMAN

Enriching lives through innovation

ARALDITE® 2015-1 HARDENER

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 18.01.2017
1.3	07.08.2018	400000004944	Date de la première version publiée: 15.12.2016

14.4 Groupe d'emballage : III
Etiquettes : Corrosive
Instructions de conditionnement (avion cargo) : 856
Instructions de conditionnement (avion de ligne) : 852

IMDG

14.1 Numéro ONU : UN 2735
14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU : POLYAMINES, LIQUID, CORROSIVE, N.O.S.
(TRIMETHYLHEXAMETHYLENEDIAMINE, DIISOPROPYLNAPHTHALENE ISOMERS)
14.3 Classe(s) de danger pour le transport : 8
14.4 Groupe d'emballage : III
Etiquettes : 8
EmS Code : F-A, S-B
14.5 Dangers pour l'environnement
Polluant marin : oui

ADR

14.1 Numéro ONU : UN 2735
14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU : POLYAMINES LIQUIDES CORROSIVES, N.S.A.
(TRIMETHYLHEXAMETHYLENEDIAMINE, DIISOPROPYLNAPHTHALENE ISOMERS)
14.3 Classe(s) de danger pour le transport : 8
14.4 Groupe d'emballage : III
Etiquettes : 8
14.5 Dangers pour l'environnement
Dangereux pour l'environnement : oui

RID

14.1 Numéro ONU : UN 2735
14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU : POLYAMINES LIQUIDES CORROSIVES, N.S.A.
(TRIMETHYLHEXAMETHYLENEDIAMINE, DIISOPROPYLNAPHTHALENE ISOMERS)
14.3 Classe(s) de danger pour le transport : 8
14.4 Groupe d'emballage : III
Etiquettes : 8
14.5 Dangers pour l'environnement
Dangereux pour l'environnement : oui

ARALDITE® 2015-1 HARDENER

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 18.01.2017
1.3	07.08.2018	400000004944	Date de la première version publiée: 15.12.2016

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

REACH - Listes des substances extrêmement préoccupantes candidates en vue d'une autorisation (Article 59) : Ce produit ne contient pas de substances extrêmement préoccupantes (Règlement (CE) No 1907/2006 (REACH), Article 57).

REACH - Liste des substances soumises à autorisation (Annexe XIV) : Non applicable

REACH - Liste des substances soumises à autorisation - Future sunset date : Non applicable

Maladies Professionnelles (R-461-3, France) : 49, 49 bis, 49, 49 bis

Installations classées pour la protection de l'environnement (Code de l'environnement R511-9) : 4511

Autres réglementations:

Prenez note de la directive 94/33/CE relative à la protection des jeunes au travail ou de réglementations nationales plus strictes, le cas échéant.

Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

DSL : Tous les composants de ce produit sont sur la liste canadienne LIS

AICS : Listé ou en conformité avec l'inventaire

NZIoC : N'est pas en conformité avec l'inventaire

ENCS : Listé ou en conformité avec l'inventaire

KECI : Listé ou en conformité avec l'inventaire

PICCS : N'est pas en conformité avec l'inventaire

IECSC : Listé ou en conformité avec l'inventaire

ARALDITE® 2015-1 HARDENER

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 18.01.2017
1.3	07.08.2018	400000004944	Date de la première version publiée: 15.12.2016

TCSI : Listé ou en conformité avec l'inventaire

TSCA : Listé ou en conformité avec l'inventaire

Inventaires

AICS (Australie), DSL (Canada), IECSC (Chine), ENCS (Japon), KECI (Corée), NZIOC (Nouvelle-Zélande), PICCS (Philippines), TCSI (Taiwan), TSCA (États-Unis d'Amérique (USA))

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

L'évaluation du risque chimique des substances contenues dans ce produit est soit terminée, soit sans objet (non applicable).

RUBRIQUE 16: Autres informations**Texte complet pour phrase H**

H302	: Nocif en cas d'ingestion.
H304	: Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H314	: Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H315	: Provoque une irritation cutanée.
H317	: Peut provoquer une allergie cutanée.
H318	: Provoque de graves lésions des yeux.
H319	: Provoque une sévère irritation des yeux.
H410	: Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H411	: Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Texte complet pour autres abréviations

Acute Tox.	: Toxicité aiguë
Aquatic Chronic	: Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique
Asp. Tox.	: Danger par aspiration
Eye Dam.	: Lésions oculaires graves
Eye Irrit.	: Irritation oculaire
Skin Corr.	: Corrosion cutanée
Skin Irrit.	: Irritation cutanée
Skin Sens.	: Sensibilisation cutanée

Information supplémentaire**Classification du mélange:**

Skin Corr. 1A	H314
Eye Dam. 1	H318
Skin Sens. 1	H317
Aquatic Chronic 2	H411

Procédure de classification:

Méthode de calcul
Méthode de calcul
Méthode de calcul
Méthode de calcul

ARALDITE® 2015-1 HARDENER

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 18.01.2017
1.3	07.08.2018	400000004944	Date de la première version publiée: 15.12.2016

Les informations et recommandations figurant dans cette publication sont fondées sur notre expérience générale et sont fournies de bonne foi au mieux de nos connaissances actuelles, **MAIS RIEN DANS LES PRESENTES NE DOIT ÊTRE INTERPRETE COMME CONSTITUANT UNE GARANTIE OU UNE DECLARATION, EXPRESSE, IMPLICITE OU AUTRE.**

DANS TOUS LES CAS, IL INCOMBE A L'UTILISATEUR DE DETERMINER ET DE VERIFIER L'EXACTITUDE, AINSI QUE LE CARACTERE SUFFISANT ET APPLICABLE DE TELLES INFORMATIONS ET RECOMMANDATIONS, DE MEME QUE L'ADEQUATION ET L'ADAPTATION D'UN QUELCONQUE PRODUIT A UNE UTILISATION SPECIFIQUE OU DANS UN BUT PARTICULIER.

LES PRODUITS MENTIONNES PEUVENT PRESENTER DES RISQUES INCONNUS ET DOIVENT ETRE UTILISES AVEC PRECAUTION. MEME SI CERTAINS RISQUES SONT DECRITS DANS CETTE PUBLICATION, IL N'EXISTE AUCUNE GARANTIE QU'IL S'AGIT DES SEULS RISQUES EXISTANTS.

Les risques, la toxicité et le comportement des produits peuvent différer lorsque ceux-ci sont utilisés avec d'autres matériaux et dépendent des conditions de fabrication et d'autres processus. Ces risques, cette toxicité et ces comportements doivent être déterminés par l'utilisateur et portés à la connaissance des personnes ou entités chargés du transport ou de la manutention, du traitement ou de la transformation, ainsi que de tous utilisateurs finaux.

Les marques commerciales ci-dessus sont la propriété de Huntsman Corporation ou de ses filiales.

AUCUNE PERSONNE OU ORGANISATION A L'EXCEPTION D'UN EMPLOYE HUNTSMAN DUMENT QUALIFIE EST AUTORISE A FOURNIR OU METTRE A DISPOSITION DES FICHES DE DONNEES DE SECURITE POUR LES PRODUITS HUNTSMAN. LES FICHES DE DONNEES DE SECURITE DE SOURCES NON AUTORISEE PEUVENT CONTENIR DES INFORMATIONS QUI NE SONT PLUS A JOUR OU INEXACTES.